

BLR

magazine

n° 462

Septembre 2021

www.bourg-la-reine.fr

Bienvenue au nouvel espace Joséphine Baker (voir p. 17 à 20)

La Mairie vous informe | p. 8

Les aides de la Ville pour les familles

Grand angle | p. 17

Votre nouveau centre
socio-culturel

Événements | p. 24

Le forum des associations
et du bénévolat



ville de
Bourg-la-Reine
Vivre et Entreprendre

SPEED DATING

RENCONTRES JEUNES-FAMILLES

Samedi 18 septembre 2021

de 9 h à 13 h aux Colonnes

51, boulevard du Maréchal-Joffre



Des parents sereins...



Des jeunes attentifs...

Parents,
vous êtes à la
recherche de babysitter,
d'aide aux devoirs
ou de soutien
aux activités artistiques ?



Des enfants heureux !

**Etudiants,
lycéens,**
vous avez entre 16 et 25 ans
et vous cherchez un job ?

**Pré-inscription demandée aux étudiants/lycéens
avant le 15 septembre 2021**

Pass sanitaire valide demandé et port du masque obligatoire

Formulaire téléchargeable sur www.bourg-la-reine.fr et à envoyer par mail à :
service-familles@bourg-la-reine.fr

Renseignements au service Petite enfance : 01 79 71 41 30



P. 8

La Mairie vous informe

- La Passerelle, lieu de ressources pour les parents de jeunes enfants
- Une stratégie locale contre les violences faites aux femmes
- **Les arbres, atouts majeurs de la biodiversité**



P. 17

Grand angle

- Votre nouveau centre socio-culturel



P. 22

Événements

- Entrez dans la saison culturelle !
- Journées du patrimoine : Jean Grenier à l'honneur
- Ciné-débat sur les matériaux bio/géo-sourcés



P. 34

Nos associations

- La rentrée du CAEL
- **Courrez pour la Virade de l'espoir !**
- Du sport, rien que du sport avec l'ASBR
- La liberté d'association a 100 ans !



P. 41

Bon à savoir

- **Plainte et main courante : vos démarches en ligne**
- Le moustique tigre sous surveillance
- Carnet / Petites annonces
- Pharmacies de garde / Numéros utiles

Edito du Maire



Cet été, Bourg-la-Reine s'est faite remarquer aux Jeux Olympiques de Tokyo : nos athlètes du club d'escrime ont remporté 4 médailles en individuel et par équipes. À l'heure où j'écris ces lignes, Hélios Latcgoumanya, judoka réginauburgien est en mesure de remporter une médaille aux jeux paralympiques.

Ces résultats sont le fruit de l'excellence de nos clubs. Ils sont des références, des exemples, des encouragements pour l'ensemble des jeunes. Ils leur donnent le goût de la réussite et le sens de l'effort. L'activité associative et culturelle reprend de plus belle (dans le respect des conditions sanitaires bien évidemment) et je vous encourage à participer à nos événements. Le Forum des associations et du bénévolat a lieu ce samedi 4 septembre. Il vous permettra de découvrir ou redécouvrir quelques 200 associations et ainsi participer aux activités qui vous enchanteront toute l'année. Les associations seront également ravies d'accueillir tous ceux qui ont quelques heures de bénévolat, dont elles ont tant besoin, à leur offrir durant l'année.

Sur le plan culturel et patrimonial, la Ville ne cesse de développer de nouvelles actions. Si je ne peux détailler l'ensemble des nouveautés que vous découvrirez dans ce magazine, je souhaite néanmoins souligner l'investissement constant de la municipalité pour faire

de Bourg-la-Reine une ville culturelle rayonnante.

Le CAEL investit ce mois les nouveaux locaux de la rue des Rosiers. La Ville est très heureuse de pouvoir offrir ces locaux modernes, de capacité double, lumineux et adaptés, en plein centre ville. Ils permettront à tous de s'épanouir toujours davantage. Je vous encourage à visiter ces splendides locaux lors de l'inauguration du 8 octobre.

La saison culturelle 2021/2022, très riche, sera lancée à l'Agoreine le 17 septembre prochain lors d'une soirée gratuite et ouverte à tous, sur réservation.

Les 17 et 18 septembre nous permettront de découvrir de nouveaux aspects de notre ville grâce aux journées du patrimoine. Cette année, elles mettront à l'honneur Jean Grenier, philosophe qui a vécu sur notre ville.

La rencontre des artistes contemporains, événement de découvertes et d'expérimentations artistiques, aura lieu à la Villa Saint-Cyr à partir du 23 septembre.

Vous l'aurez compris, la rentrée est riche d'occasions de se retrouver !

Belle rentrée à tous,
Fidèlement

Patrick Donath,
Maire de Bourg-la-Reine



Samedi 29 mai

Acheteurs et vendeurs ont trouvé leur bonheur lors de la bourse aux vélos co-organisée par la Ville et le collectif BLR à Vélo de l'association Bourg-la-Reine en Transition, dans le cadre de l'événement national « Mai à vélo ».

Mercredi 2 juin

Monsieur le Maire et Sylvie Courtois, Maire adjointe déléguée à la Petite enfance, à la citoyenneté et à l'état-civil, ont remis leur cartes d'électeurs aux jeunes Réginaburgiens.



Dimanche 6 juin

Les chineurs étaient nombreux au vide-coffre à jouets de l'Office de tourisme qui avait lieu dans le Passage du marché.



Du 11 au 20 juin

À l'occasion de la Fête des fruits, la Ville a organisé une animation à l'école République le 17 juin, et à l'école Pierre Loti le 29 juin. Avec une diététicienne, les enfants ont pu découvrir les bienfaits des fruits et légumes de saison qu'ils ont ensuite dégustés avec plaisir !





Samedi 12 juin

Dans le cadre de la "Science se livre", les enfants ont pu être initiés aux concepts du codage et aux notions de distance à l'échelle planétaire lors d'un atelier à la Médiathèque.



Vendredi 18 juin

Les Anciens combattants et l'équipe municipale ont commémoré l'Appel du 18 juin, place de la Libération.



Vendredi 18 juin

Patrick Donath, Maire de Bourg-la-Reine, accompagné de Lise Le Jean, maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et à la santé, se sont rendus à la Résidence Domitys pour célébrer le centenaire de Madame Caillat.



Samedi 19 juin

La Ville, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, a organisé une opération de dépistage Covid-19, place Condorcet.



Lundi 21 juin

Le square Meunier s'est animé au rythme des musiciens et des artistes à l'occasion de la Fête de la musique.

Samedi 19 juin

Les *Blues Syndicate* ont donné de la voix lors de leur concert au jardin de la Médiathèque.



Lundi 21 juin

Le public était réuni aux Colonnes pour soutenir les Bleus, lors de la retransmission sur grand écran du match de l'Euro 2020 France/Portugal.



Samedi 3 et dimanche 4 juillet

Les fans de dessins animés se sont retrouvés aux Colonnes et à l'Agoreine pour le Salon Cartoon Fair placé cette année sous le thème Code Lyoko, la série d'animation française.

Cet été

Les enfants se sont amusés dans les structures gonflables installées au square Meunier, tandis que skates, rollers et autres fans de glisse se sont retrouvés au Skate Park éphémère aux Bas-Coquarts.



Plus de 180 personnes ont profité des séances de cinéma en plein air proposées au square Meunier avec *Black Panther* en juillet et *Comme des bêtes* en août.



Les enfants des accueils de loisirs de la Ville ont profité des nombreuses activités proposées par l'équipe d'animation : jeux d'eau, ping-pong, volley-ball...





ACTION SOCIALE

LES AIDES DE LA VILLE POUR LES FAMILLES

Aide communale du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bourg-la-Reine attribue une aide à destination des enfants sous forme de cartes cadeaux. Elle est calculée en fonction du quotient familial. Pour en bénéficier, la famille doit être domiciliée sur la commune depuis plus de 6 mois et :

- soit avoir au moins deux enfants à charge de moins de 20 ans,
- soit être seul(e) avec un ou plusieurs enfants à charge de moins de 20 ans,
- soit être parent d'un enfant handicapé de moins de 20 ans.

Le dossier complet est à déposer au CCAS du 22 septembre au 8 octobre prochain.

Liste des pièces à fournir disponible sur le site

www.bourg-la-reine.fr, rubrique Action sociale, ou bien à retirer au CCAS.

1, boulevard Carnot - Porte E

01 79 71 41 20

action.sociale.familiale@bourg-la-reine.fr

Bourse communale pour les collégiens

Une aide financière est allouée aux familles des collégiens réginauburgiens jusqu'à leurs 16 ans, scolarisés dans un établissement public ou privé, situé à Bourg-la-Reine ou non. Cette bourse est réservée aux familles justifiant d'un quotient inférieur ou égal à 552. Son montant varie en fonction du quotient familial. Le formulaire de demande est à renseigner via l'espace citoyen ou à retirer auprès du service Enfance, et devra être obligatoirement remis avant le vendredi 24 septembre.

Liste des justificatifs disponible sur votre Espace citoyens, rubrique Bourse communale, ou auprès du service Enfance.

1, boulevard Carnot - Porte G

01 79 71 41 10

enfance@bourg-la-reine.fr

► Faites calculer votre quotient familial

Le quotient familial permet de déterminer le montant des aides attribuées par la Ville et le CCAS aux familles ayant des revenus modestes. Il vous permet de bénéficier de tarifs personnalisés en fonction de votre situation familiale (quotient mensuel inférieur ou égal à 552 €). Il est calculé à partir de l'ensemble des revenus du foyer divisé par le nombre de personnes le composant. Parents et enfants comptent chacun pour 1 part jusqu'à la date anniversaire des 20 ans de l'enfant à la charge des parents, ou des 25 ans s'ils sont étudiants. Une demi-part supplémentaire est accordée aux enfants en situation de handicap.

Le quotient familial est établi pour une année scolaire complète mais vous pouvez demander sa révision en cours d'année en cas de changement de situation (naissance, variation de salaire, perte d'emploi...). Pour l'année scolaire 2021-2022, les familles sont invitées à faire établir leur quotient familial jusqu'au vendredi 24 septembre prochain, à partir des justificatifs dont la liste est disponible sur l'Espace citoyens. À défaut de calcul, le tarif plafond sera appliqué pour l'ensemble des prestations. Le nouveau quotient s'appliquera dès la première facture émise en octobre pour les prestations dont vous avez bénéficié en septembre.

Faites calculer votre quotient avant le vendredi 24 septembre, en priorité via l'Espace citoyens, ou à défaut en prenant rendez-vous avec le service Enfance.

1, boulevard Carnot - Porte G

01 79 71 41 10

enfance@bourg-la-reine.fr

Depuis avril dernier, les agents de la Maison France services vous accompagnent dans vos démarches administratives numériques du quotidien. À la rentrée, de nouveaux services viennent compléter les aides déjà disponibles.

Accompagnement aux démarches numériques auprès des opérateurs CAF, CNAV, ANTS, DGFiP, Pôle emploi, Assurance maladie, La Poste... À la Maison France services, chaque demande fait l'objet d'une réponse adaptée. Pour compléter l'aide apportée par les agents qui vous guident selon vos besoins, plusieurs intervenants tiennent des permanences : conciliateur de justice, écrivain public, avocats, coach en insertion professionnelle. Ils vous reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès des agents de la Maison France Services.

De nouvelles permanences...

À la rentrée, les permanences s'étoffent avec 3 nouveaux intervenants :

- **Maître Catherine Giard, notaire**, vous reçoit sur rendez-vous. Ses domaines d'intervention concernent le Droit immobilier (ventes immobilières, problématiques relatives à la copropriété, rachat de parts dans une indivision, constitution de servitudes, rédaction de baux d'habitation ou commerciaux...), le Droit de la famille (successions, donations, testaments, contrat de mariage, conseils en cas de divorce ou dans le cadre d'un prêt familial) et le Droit de l'entreprise (évaluer l'opportunité de créer une société, la transmission de patrimoine...).

RDV le 1^{er} mardi de chaque mois, de 9h à 12h. Première permanence le mardi 7 septembre 2021.

- **Espace info énergie** : proposé par Vallée Sud-Grand Paris, cette permanence vous informe sur les solutions envisageables à votre domicile avant de vous engager dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique.

RDV les mardis 5 octobre et 7 décembre de 9h à 12h.

- **Ile-de-France mobilités** : vous souhaitez acquérir un vélo à assistance électrique ? Vous pouvez bénéficier d'une aide financière de la Région Ile-de-France.

Sur rendez-vous pour vous aider à compléter le formulaire en ligne.

... et des ateliers numériques

Le saviez-vous ? La Maison France services vous propose des "pauses numériques" : ce rendez-vous individuel de 45 minutes vous permet d'apprivoiser l'environnement numérique en douceur.

Dès octobre, des ateliers numériques thématiques de 2 à 5 personnes

seront également proposés. Venez découvrir et utiliser différents supports numériques (ordinateur portable/fixe, tablette, téléphone portable), prenez vos rendez-vous sur internet (Trésor public, Doctolib, Pôle emploi...), reconnaître spams et autres mails frauduleux... Les thèmes abordés seront enrichis en fonction des demandes des usagers.

Toute personne intéressée peut d'ores et déjà s'inscrire auprès de la Maison France services.

Tous les services proposés par la Maison France services sont gratuits et ouverts à tous.

► Succès pour la Maison France services

Depuis son ouverture en avril dernier, la Maison France services a accueilli et renseigné plus de 500 usagers. Les demandes concernent en priorité :

- La DGFiP : déclaration impôt sur les revenus, prise de rendez-vous...
- La CAF : simulation d'aides, mise à jour de sa situation, déclaration de ressources...
- La CNAV : consultation de relevés de carrière...
- Les demandes concernant permis de conduire, carte grise, perte de passeport et carte nationale d'identité...

Maison France services
105, avenue du Général Leclerc
Tél. : 01 79 71 40 70
Mardi : 8h30-13h30
Mercredi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Jeudi : 13h30-19h
Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Samedi : 9h-12h



CHRONIQUE JURIDIQUE

Maître Nathalie Dahan-Aouate nous informe sur les conditions d'obtention des allocations d'aide au retour à l'emploi (ARE).

L'ARE est un revenu de remplacement versé sous certaines conditions par Pôle emploi aux personnes inscrites. Pour bénéficier des allocations chômage, il faut avoir été salarié(e) au moins 4 mois au cours des 24 derniers mois, que ce soit avec un employeur ou plusieurs employeurs successifs. La rupture du contrat de travail ne doit pas résulter d'une démission sauf si elle est justifiée par des impératifs professionnels ou familiaux. Dans ce cas, elle sera considérée comme légitime et permettra d'obtenir des ARE. La rupture peut, en revanche, résulter d'un licenciement ou d'une rupture conventionnelle.

Par ailleurs, il faut également s'inscrire à Pôle emploi dans un délai de 12 mois suivant la fin du contrat de travail et résider sur le territoire national dans lequel s'appliquent les règles de l'assurance chômage. En outre, il ne faut pas avoir atteint l'âge légal de départ à la retraite, ni pouvoir prétendre à une retraite à taux plein. Enfin, il faut être physiquement apte à l'exercice d'un emploi, être en recherche de façon effective et active, se présenter aux rendez-vous fixés par Pôle emploi et accepter les propositions de formations, de postes...

L'allocation chômage est calculée à partir des 24 derniers salaires qui précèdent le dernier jour travaillé (36 derniers salaires pour les plus de 53 ans), y compris les primes. Depuis le 1^{er} juillet dernier, la dégressivité de l'allocation chômage s'applique à partir du 9^e mois (7^e mois en cas d'amélioration de la situation de l'emploi) aux demandeurs d'emploi dont l'allocation journalière est supérieure à 84,67€, à l'exception des demandeurs de plus de 57 ans.

Pour toute question juridique, des permanences gratuites ont lieu à la Maison France services sur rendez-vous à prendre au 01 79 71 40 70.



LA PASSERELLE

UN LIEU DE RESSOURCES POUR LES PARENTS DE JEUNES ENFANTS

En novembre 2013, la Ville a créé, en partenariat avec le CAEL, « La Passerelle », un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) destiné aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte. Cet espace convivial de jeux et de partage est une opportunité d'éveil pour les enfants et d'accompagnement pour les parents. Présentation.

Tous les jeudis après-midi, de septembre à juin, Marie-Pierre, éducatrice de jeunes enfants de la Ville de Bourg-la-Reine, et Sophie, référente famille du CAEL, assurent l'accueil des familles sans inscription, gratuitement et dans le respect de l'anonymat. La Passerelle est dédiée aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte de leur famille ainsi qu'aux futurs parents. Les deux accueillantes présentent à chaque nouveau venu les règles de vie et de fonctionnement. Durant le temps d'accueil, le jeune enfant reste sous la responsabilité de son adulte référent.

Un espace de jeux, d'échanges et d'écoute

La Passerelle est un espace où l'on peut prendre du temps avec son enfant.

Toboggan, garage, jeux d'éveil, structure de motricité font le bonheur des plus grands tandis que les bébés évoluent librement dans l'espace qui leur est réservé. Les parents, quant à eux, ont le plaisir de voir évoluer leur enfant en petit groupe dans un nouvel environnement, convivial et chaleureux. Pour l'adulte accompagnant, c'est aussi un lieu d'échanges avec d'autres parents pour créer des liens, partager son expérience, s'enrichir de celle des autres, et parfois... être rassuré(e).

C'est dans cet esprit, en continuité des maisons vertes créées par Françoise Dolto dans les années 70, que les LAEP ont été initiés par la Caisse Nationale des Allocations Familiales comme espaces de

socialisation et d'accompagnement à la parentalité. Les accueillantes de La Passerelle contribuent à cette dynamique par leur écoute attentive et bienveillante. Les échanges avec les familles s'effectuent toujours dans le respect de l'anonymat et pour les parents qui le souhaitent une orientation peut leur être proposée.

La Passerelle - Au Relais Petite Enfance

18 bis, avenue de Montrouge

Ouvert le jeudi de 14h30 à 17h30

Accueil anonyme, gratuit et sans inscription

01 79 71 41 32 / 01 46 63 76 96



Marie-Pierre et Sophie accueillent les familles à la Passerelle

LES LAURÉATS DU PRIX DES BÉBÉS LECTEURS

Organisé par les bibliothécaires et professionnels de la petite enfance du Territoire Vallée Sud-Grand Paris (VSGP), le Prix des Bébés lecteurs propose aux enfants de moins de 3 ans de découvrir des albums jeunesse, tout en partageant des moments privilégiés autour des livres, en compagnie des plus grands.

À Bourg-la-Reine, 107 enfants inscrits à la Médiathèque François Villon, dans les crèches ou au Relais petite enfance, ainsi que 51 professionnelles de la petite enfance, ont pu découvrir les 9 pépites de la sélection et voter pour leurs albums préférés. Les résultats ont été annoncés le 17 juin dernier, à l'occasion d'une cérémonie de remise des prix :

› 1^{er} : *La cabane à dodo* de Frédéric Stehr (vote des enfants et des professionnelles),

› 2^e : *Une poule picoti picota* de Dedieu (vote des enfants) ex aequo avec *Qui suis-je* de Claire Dé (vote des professionnelles),

› 3^e : *La cachette* de Andrée Prigent (vote des enfants) et *Tout petit* de Marie Sellier (vote des professionnelles).

Les albums de la sélection ont été offerts aux structures ayant accueilli enfants et parents dans le cadre de ce prix littéraire.

Retrouvez la vidéo officielle du Prix des Bébés lecteurs sur la chaîne Youtube de Vallée Sud - Grand Paris : <https://www.youtube.com/>

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

UNE STRATÉGIE LOCALE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), la Ville a réalisé un diagnostic afin de dresser un état des lieux des violences faites aux femmes et de déterminer les besoins du territoire en la matière. Il propose également des actions concrètes à mettre en œuvre à court et moyen termes afin d'améliorer la prise en charge des victimes.

Quelque soit leur âge, leur lieu de vie et leur catégorie socio-professionnelle, les femmes victimes de violences se trouvent sous l'emprise émotionnelle d'un conjoint, d'un collègue, ou de toute autre personne malveillante. Engagée dans la lutte contre les violences, la Ville a mené pendant plusieurs mois un diagnostic territorial avec ses partenaires locaux.

Car le territoire de Bourg-la-Reine n'est pas épargné : certaines victimes prennent contact auprès des services municipaux et des partenaires institutionnels ou associatifs. Mais toutes ne se manifestent pas, essentiellement par peur ou par méconnaissance des personnes et dispositifs pouvant les soutenir dans leurs démarches.

Vous n'êtes pas seule

Différentes actions sont proposées par le diagnostic pour venir en aide aux victimes : elles œuvrent à une meilleure visibilité des acteurs locaux intervenant sur ce champ et à un renforcement des relations partenariales pour faciliter le parcours des personnes concernées.

La Ville souhaite informer les femmes victimes de violences et leur entourer du soutien qui peut leur être apporté, notamment auprès du CCAS. La confidentialité des échanges et le respect des choix de chacune y sont assurés.

CCAS - 1, boulevard Carnot - Porte E

01 79 71 41 20

action.sociale.familiale@bourg-la-reine.fr



Raymonde Awono
Conseillère municipale
déléguée à la
prévention et à l'égalité
femmes/hommes

Qui sont les partenaires
de la Ville pour lutter
contre les violences
faites aux femmes ?

La trentaine de partenaires rencontrés œuvrent dans

divers domaines : services de la Ville, du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, de l'État, mais aussi bailleurs sociaux, structures du logement et de l'hébergement, de l'insertion socio-professionnelle, de la santé, de l'éducation, de la prévention et la sécurité, ainsi que des organismes associatifs spécialisés dans l'accueil des femmes victimes de violence et qui contribuent à la prévention des violences et à la promotion de l'égalité femme/homme.

Parmi nos partenaires, je peux citer notamment : le centre Flora Tristan, le centre Hubertine Auclert, l'association ADS, le Point Écoute Jeunes dans les collèges... Je tiens également à remercier le Département des Hauts-de-Seine pour son soutien financier dans ces actions.

À l'issue du diagnostic, quelles sont les solutions envisagées pour aider les victimes ?

Les solutions qui sont proposées sont issues de 5 axes pour :

- Mieux identifier les victimes
- Développer le partenariat local : partager les informations et élaborer davantage de projets communs
- Développer l'information et la sensibilisation auprès des partenaires et du public pour renforcer la prévention
- Développer les moyens de prise en charge global des victimes de violences
- Développer les lieux et opportunités d'accueil et d'écoute au niveau local et intercommunal pour faciliter la parole des victimes. L'objectif est d'accompagner les femmes dans leur démarche contre les violences qu'elles subissent et ainsi faciliter leur prise en charge.



LA BRICOTHÈQUE

TOUS À VOS OUTILS !

Projet lauréat du budget participatif 2019 de la Ville, porté par un groupe de bénévoles, la Bricothèque propose le partage d'outils ainsi que des ateliers de bricolage ouverts à tous, dans le but de développer le vivre-ensemble et l'entraide citoyen à Bourg-la-Reine. Une aubaine pour les bricoleurs du dimanche !

Besoin d'un marteau, d'une clé à molette ou encore d'une visseuse ? Sur le même principe que le prêt de livres à la bibliothèque, la Bricothèque vous permet d'emprunter gratuitement des outils de bricolage pour effectuer vos petits travaux à domicile. « On a constaté que beaucoup de personnes utilisaient certains outils quelque fois dans l'année seulement. Au lieu de les laisser prendre la poussière, on a pensé qu'il serait intéressant qu'un plus grand nombre de personnes les utilise. De là, a cheminé l'idée du prêt d'outils », explique Maxime Woringner, bénévole de l'association.

Devenez adhérent(e)

En plus d'outils financés par le budget participatif, la Bricothèque met également en relation les Réginaburgiens en quête de matériel avec les bricoleurs bien équipés.

Par ailleurs, elle organise régulièrement des ateliers de bricolage ouverts à tous les habitants. Création de nichoirs pour oiseaux, d'hôtels à insectes ou encore de bacs à fleurs : autant de belles initiatives qui ont pu voir le jour grâce au soutien financier et logistique de la Ville. Et les bénévoles ont encore des idées pleines la tête ! « On aimerait développer les ateliers

de menuiserie », précise Maxime. « De manière générale, on a envie de faire vivre la bricothèque, car la crise sanitaire a beaucoup freiné les ambitions de l'association ».

Pour bénéficier de ces services, il vous suffit d'adhérer à l'association en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur le site www.labricotheque.fr. Une caution sera demandée. Afin de faire vivre ce beau projet et de favoriser la solidarité, une contribution peut être laissée afin de couvrir les frais de consommables et d'entretien des outils.

Plus d'informations sur le site www.labricotheque.fr

Apprentis bricoleurs !

Le 16 juin dernier, des bénévoles de la Bricothèque ont animé un atelier de pose de nichoirs pour oiseaux à destination des enfants de l'accueil de loisirs Faïencerie. Une expérience à la fois ludique et constructive qui a permis d'initier les plus jeunes au bricolage tout en les sensibilisant à la préservation de la biodiversité.



PARTICIPEZ AU SALON CRÉART 2021 !

Chaque année, le salon CréArt réunit créateurs et artisans d'art autour des univers de la maison et de la mode. Vêtements, déco, bijoux, accessoires s'exposent alors aux regards pour offrir et se faire plaisir. La prochaine édition se déroulera aux Colonnes du 19 au 21 novembre 2021. Vous avez envie d'y participer ? Envoyez votre candidature avant le 19 septembre. Retrouvez tous les éléments nécessaires à votre pré-inscription sur le site de la Ville www.bourg-la-reine.fr. La sélection des dossiers aura lieu fin septembre.

Service Événementiel - 6, boulevard Carnot
evenementiel@bourg-la-reine.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque mois, le collectif BLR à vélo vous livre une bonne pratique à adopter pour se déplacer en toute sécurité, que l'on soit cycliste, automobiliste, piéton, ou tout autre usager de l'espace public.

Envie de pédaler ensemble ? Tous les ans, le collectif « Mieux se Déplacer à Bicyclette » organise un grand rassemblement festif. Depuis toute l'Île-de-France, les cyclistes de tout âge, du quotidien ou d'un jour, roulent ensemble vers Paris, jusqu'à la place de la Bastille. C'est l'occasion de partager la route avec des milliers d'autres cyclistes durant les derniers beaux jours de l'été. Réservez votre dimanche 19 septembre pour venir pédaler avec nous lors de cette Convergence qui aura lieu en même

temps que la Journée sans voiture !

>>> **Rendez-vous à 11h15 place Condorcet**

(à suivre sur convergencevelo.fr et Facebook : [fb.com/blravelo](https://www.facebook.com/blravelo))

Vous préférez vous balader dans les rues de Bourg-la-Reine ? Participez à la Cyclo-roller qui se déroulera le même jour (voir article p. 23 et le *BLR Agenda*).



39 arbres ont été plantés sur la place de la gare.

ENVIRONNEMENT

LES ARBRES, ATOUTS MAJEURS DE LA BIODIVERSITÉ

Dans le contexte urbain qui est le nôtre, les arbres ont une grande valeur. Au-delà de l'embellissement paysager et de leur rôle de refuge pour la faune, ils contribuent à la lutte contre le réchauffement climatique. Gros plan sur ces éléments naturels indispensables à la biodiversité.

Si les arbres, en créant de l'ombre, apportent une protection naturelle des sols et des individus dans l'espace public, associés à la végétalisation des sols, ils favorisent également la création d'îlots de fraîcheur. En effet, cette végétation rafraîchit l'environnement, grâce à la photosynthèse qui lui permet de rejeter de la vapeur d'eau. Ce phénomène permet ainsi de prévenir l'assèchement de l'environnement et l'accumulation de la chaleur dans les rues.

La Ville sélectionne soigneusement les essences d'arbres à planter dans l'espace public afin qu'ils soient parfaitement adaptés à leur environnement. Une attention qui se matérialisera très prochainement par la signature de la déclaration des droits de l'arbre. Proclamée en avril 2019 lors d'un colloque de l'association A.R.B.R.E.S à l'Assemblée nationale, cette déclaration inscrit l'arbre comme « un être vivant » et non plus comme un objet. Il est qualifié « d'être sensible » auquel l'Homme a pour obligation de donner assez d'espace pour sa croissance jusqu'à sa mort naturelle. En outre, certains arbres jugés remarquables pour leur âge, leur aspect ou leur histoire, sont reconnus comme patrimoine bio-culturel commun méritant d'être protégé.

Des règles applicables dans les espaces privés

Chaque particulier disposant d'arbres sur son espace privé doit également veiller à les entretenir en tenant compte de certains éléments : éviter d'élaguer pendant la période principale de nidification, de mars à juin, ou à l'arrivée des beaux jours lorsque l'arbre doit produire de la sève pour fleurir et/ou végétaliser.

Petite particularité : Bourg-la-Reine possède sur son territoire des arbres identifiés au Plan Local d'Urbanisme (PLU) comme patrimoniaux ainsi que des espaces boisés et paysagers qu'il faut préserver au maximum pour que la dimension végétale de la ville continue de s'épanouir. Si vous en possédez sur votre propriété, les coupes, gros élagages et abattages nécessitent une autorisation préalable auprès du service Urbanisme. Il est ensuite très fortement recommandé de se rapprocher d'un professionnel agréé qui prodiguera les meilleurs soins à l'arbre.

Dans un souci de préservation, la Ville tient à rappeler que dans le périmètre d'un monument historique (carte des servitudes d'utilités publiques disponible sur le site de la Ville), les arbres (remarquables ou non) nécessitent une attention toute particulière.

Renseignements sur le site www.bourg-la-reine.fr, rubriques Cadre de vie, Habitat, Plan Local d'Urbanisme, ou auprès du service Urbanisme : 01 79 71 43 30

RECYCLAGE DES MÉGOTS

UNE PREMIÈRE COLLECTE ENCOURAGEANTE

Depuis février 2021, une trentaine de cendriers a été installée dans la ville afin de lutter contre la prolifération des mégots dans l'espace public. Grâce à un partenariat avec l'entreprise CKFD, ces cendriers sont collectés chaque trimestre avant d'être traités puis transformés en matière thermo-compressée destinée à la fabrication d'objets divers. La première collecte de juin a permis de récupérer 8 kg de mégots, soit 820 grammes de produits toxiques détruits, 6 172 grammes de CO₂ économisés et 8 200 m³ d'eau non polluée.

Des résultats encourageants qui devront être confortés par les collectes à venir. Pour faciliter le ramassage et garantir la valorisation des mégots, nous invitons chacun à ne pas jeter d'autres déchets tels que masques, papiers ou briques de jus de fruits dans les cendriers, comme cela a pu être constaté. Pour préserver notre environnement, chaque geste compte !

DES UV-C CONTRE LE COVID

Face au contexte sanitaire actuel, un système de désinfection via des lampes UV-C a été installé dans certains espaces des installations sportives de la Ville.

Plusieurs études ont montré l'efficacité des UV sur l'élimination des bactéries et des virus. Leur utilisation est d'ailleurs fréquente dans les lieux où l'hygiène est de la plus haute importance : laboratoires, hôpitaux, piscines, etc.

La Ville, avec son service Jeunesse et sports, est ainsi l'une des premières à avoir mis en place un dispositif de désinfection des surfaces et de l'air à l'aide de lampes UV-C. Certaines salles, choisies en fonction de leurs dimensions et de leur usage, ont ainsi été équipées de matériel sécurisé :

- les dojos,
- les vestiaires de la halle des sports,
- la salle sous-tribunes du stade Charpentier,
- le club house des tennis du stade Charpentier.

La désinfection s'opère principalement la nuit, en l'absence de toute personne physique dans les espaces équipés. Ce dispositif vient ainsi compléter l'entretien réalisé quotidiennement par les équipes. La Ville continue à mesurer l'efficacité de cette méthode avant d'envisager d'étendre l'installation de ces appareils à d'autres espaces.



ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

LES PROCHAINES PERMANENCES

Ana-Cristina Nitescu, architecte des bâtiments de France, assure une permanence mensuelle sur rendez-vous, en présence des services municipaux, d'Isabelle Spiers, maire-adjointe déléguée à l'Aménagement urbain et au cadre de vie, et de Philippe Ancelin, maire-adjoint délégué à la Culture et au patrimoine.

Elle examinera votre projet de construction, d'extension ou de rénovation afin de veiller à une architecture de qualité, en tenant compte du contexte dans lequel les constructions doivent s'intégrer pour une parfaite articulation dans l'environnement urbain. La priorité sera donnée aux projets situés dans le périmètre de protection des monuments historiques.

Prochaine permanence le vendredi 24 septembre, de 10h à 12h30.

Pour prendre rendez-vous, contactez le service Urbanisme : 01 79 71 43 30 - urbanisme@bourg-la-reine.fr

UNE 2^E MODIFICATION POUR LE PLU

À l'initiative de la Ville et en étroite collaboration avec elle, Vallée Sud-Grand Paris prépare une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Bourg-la-Reine, afin de :

- renforcer les dispositions en faveur de la réalisation de logements locatifs sociaux et la perception de la nature dans les quartiers pavillonnaires (zone UE),
- et améliorer la qualité architecturale des constructions,

Une enquête publique aura lieu en octobre et une réunion publique sera organisée le jeudi 7 octobre 2021. Tous les détails sur l'organisation pratique seront communiqués prochainement.



SÉANCE DU 28 JUIN 2021

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a installé Monsieur Jean-Pierre Lettron en tant que conseiller municipal, suite à la démission de leurs fonctions de Monsieur Claude Fernandez et de Mme Laure Thibaut, du groupe d'opposition Se Rassembler pour BLR.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Le Conseil a désigné Monsieur Jean-Pierre Lettron comme membre au sein des commissions municipales, suite à la démission de Monsieur Claude Fernandez, ainsi que comme membre au sein de la commission consultative des services publics locaux.

TRAVAUX

> Le Conseil a approuvé, avec 6 voix contre et 1 abstention, les conventions financières à conclure avec le SIPPAREC, pour les travaux d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange, de SFR fibre SAS et la convention de co-maîtrise d'ouvrage pour les travaux de mise en souterrain du réseau d'éclairage public et de création de réseaux enterrés propres à la commune, rue Auguste Demmler, rue Bobierre de Vallière, rue Brun, et avenue de la République (entre le boulevard Carnot et l'avenue Galois).

> Le Conseil a approuvé, avec 6 voix contre et 1 abstention, les conventions financières à conclure avec le SIPPAREC, pour les travaux d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange, de SFR fibre SAS et la convention de co-maîtrise d'ouvrage pour les travaux de mise en souterrain du réseau d'éclairage public et de création de réseaux enterrés propres à la commune, rue Delabergerie, rue Laurin et allée Thaddy.

SÉCURITÉ

> Le Conseil a approuvé avec 6 abstentions la convention de partenariat entre la Ville de Bourg-la-Reine et la RATP concernant la circulation et l'intervention des agents de la police municipale sur une partie du réseau bus et RER de la RATP.

NUMÉRIQUE

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité la convention de partenariat Open Data entre la commune de Bourg-la-Reine et le Département des Hauts-de-Seine.

ÉDUCATION

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité la subvention à verser à l'École de la deuxième Chance (E2C) pour l'année 2021.

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité la fixation du taux des bourses communales d'études pour l'année scolaire 2021/2022.

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité l'intégration de la Ville de Bourg-la-Reine dans la Société Publique Locale « La cuisine Montrouge-Sceaux » et désigné au scrutin public, avec 26 voix en leur faveur, M. DONATH et Mme LANGLAIS comme représentants de la Ville au sein du conseil d'administration de la Société Publique Locale « La Cuisine Près de Chez Nous » et avec 26 voix en sa faveur M. DONATH comme délégué de la Ville au sein de l'assemblée générale de la Société Publique Locale « La Cuisine près de chez nous ». L'objectif de "La Cuisine près de chez nous" est de créer et exploiter une cuisine centrale commune aux villes de Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses, Montrouge et Sceaux pour les repas des écoles et crèches des villes.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité la subvention à l'ARCIA, association des commerçants, pour la mise en place d'une tombola.

CULTURE ET PATRIMOINE

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité la convention entre la Ville de Bourg-la-Reine et l'artiste Xavier Gallais pour la mise en place d'une résidence d'artiste.

VIE ASSOCIATIVE

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité la demande de subvention de l'association du Secours Catholique – Équipe de Bourg-la-Reine.

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité une subvention exceptionnelle au profit de l'association ASBR et pour soutenir l'athlète handisport Hélios Latchoumánya et sa participation aux JO paralympiques de Tokyo, et l'avenant n°1 à la convention d'objectifs conclue entre la Ville et l'ASBR.

Le prochain conseil municipal se tiendra lundi 29 septembre à 19h30. La séance sera diffusée en direct sur le www.bourg-la-reine.fr



114, avenue du Général Leclerc

LOGEMENT SOCIAL

UNE POLITIQUE ACTIVE DANS LA JUSTE MESURE

L'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), promulguée le 13 décembre 2000, impose à la plupart des communes, dont Bourg-la-Reine, de disposer d'un nombre minimum de logements sociaux proportionnel à son parc résidentiel. Initialement fixé à 20%, ce taux a été porté révisé à 25% par la loi du 18 janvier 2013 (dite Duflot I) à échéance de 2025.

Avec 18,65 % en 2020 de logements sociaux disponibles sur son territoire, la Ville est déficitaire. En application de la loi SRU, un prélèvement annuel est opéré sur les ressources fiscales de la commune, proportionnel à son déficit en logement social par rapport à l'objectif légal fixé. En 2020, le montant brut dû par Bourg-la-Reine s'est élevé à près de 200 000 euros. Du fait de ce déficit, la Ville est dite « en rattrapage ». L'État fixe ainsi des objectifs triennaux de production de logements sociaux pour atteindre le taux de 25 % à l'horizon 2025. En cas de non atteinte de ces objectifs triennaux, le Préfet peut appliquer à la pénalité un facteur multiplicateur pouvant aller jusqu'à 5. Il peut également déclarer la commune « en carence » en cas de fort déficit. Dans ce cas, l'État se substitue aux maires dans la délivrance des autorisations d'urbanisme et reprend le droit de préemption urbain pour la réalisation de logements sociaux.

Alors que le taux moyen actuel de logements sociaux est de 28 % dans les Hauts-de-Seine, 7 villes ont fait l'objet d'un arrêté de carence. A ce jour, Bourg-la-Reine a réussi à respecter ses engagements triennaux de production de logements sociaux et n'est donc concernée ni par la majoration de la pénalité, ni par l'« état de carence ». Cependant, pour atteindre l'objectif de 25 %, la Ville devra augmenter son parc social de plus de 600 logements. Face à l'impossibilité de certaines communes, en manque de terrains (comme la nôtre), d'atteindre l'objectif au terme fixé, la loi dite « 4D devenue 3Ds » devrait repousser de plusieurs années l'échéance de 2025.

Répondre aux exigences de l'État tout en préservant le cadre de vie

Afin d'atteindre ces objectifs de production malgré le peu de foncier disponible sur Bourg-la-Reine, tout en respectant le cadre de vie des Réginaburgiens, la Ville privilégie deux types d'actions.

D'une part, elle impose, lors de la réalisation de programmes neufs de plus de 1200 m² dans certains secteurs de la ville, 30 % des logements sociaux. D'autre part, elle favorise la reconversion de lieux ou de bâtiments existants. Ainsi, l'ancien bâtiment de 45 logements sociaux du 68, boulevard Joffre, démoli en 2016, accueillera en 2022, une résidence étudiante de 80 studios et 15 logements sociaux familiaux.

Des immeubles privés (114, avenue du Général Leclerc, 1, rue des Blagis) comme des petits ensembles en secteurs pavillonnaires (rue Oger, rue Léon Bloy) ont été acquis et réhabilités en logements sociaux. Dans le même esprit, la transformation de l'ancien EHPAD Castel Regina en résidence d'une centaine de logements étudiants a été lancée.

1716

logements locatifs sociaux
au 1^{er} janvier 2020 sur 9 200
résidences principales

+ 2 %

de logements locatifs sociaux
par an depuis 2002

Diversifier les logements sociaux

La municipalité souhaite permettre à nos jeunes qui débutent dans la vie active, ainsi qu'aux familles monoparentales de pouvoir vivre à Bourg-la-Reine, malgré l'augmentation constante des prix de l'immobilier du parc privé. Ainsi, à titre d'exemple, la Ville intègre dans certains nouveaux programmes de logements sociaux, l'offre dite d'« accession sociale ». Celle-ci permet d'acquérir, sous conditions de ressources, des

logements dont le prix est inférieur de 30 % à la valeur marchande. Afin de répondre à ces objectifs, la Ville saisit diverses opportunités pour diversifier l'offre de logements sociaux : construction, transformation, préemption, et réhabilitation de bâtiments, attribution de subventions et octroi de garanties d'emprunts pour les bailleurs sociaux. Actuellement, elle engage avec le territoire Vallée Sud-Grand Paris une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - de la compétence du territoire et non plus de la commune depuis le 1^{er} janvier 2016. Une enquête publique sera ouverte en octobre à laquelle les Réginaburgiens sont invités à s'exprimer (voir article p. 14).

ESPACE JOSÉPHINE BAKER

VOTRE NOUVEAU CENTRE SOCIO-CULTUREL

APRÈS PLUS DE 2 ANS ET DEMI DE TRAVAUX, LE NOUVEL ESPACE, BAPTISÉ JOSÉPHINE BAKER, ÉDIFICE FLAMBANT NEUF DE 2 300 M², ACCUEILLERA L'ASSOCIATION DU CAEL AU 11, RUE DES ROSIERS. L'OBJECTIF : ENRICHIR L'OFFRE CULTURELLE ET SOCIALE DE LA VILLE À DESTINATION DE L'ENSEMBLE DES RÉGINABURGIENS. FINANCÉ PAR LA VILLE, AVEC LE SOUTIEN DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE, DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ET DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS-DE-SEINE, CET ÉTABLISSEMENT SE VEUT UN ESPACE DESTINÉ À FAIRE NAÎTRE DES PROJETS NOVATEURS, UN LIEU CENTRAL ET CONVIVIAL OÙ CHACUN AURA PLAISIR À SE RETROUVER POUR APPRENDRE, PARTAGER, SE DIVERTIR ET S'ENTRE-AIDER ! UNE VOLONTÉ QUI S'APPUIERA SUR LE PROJET SOCIAL DU CAEL DONT LE LEITMOTIV EST : « ÊTRE ET FAIRE ENSEMBLE... »





Un projet commun

Au regard des ambitions partagées de la Mairie et de l'association, ainsi que de l'ensemble des projets menés par le CAEL depuis plus de 50 ans, la Ville a souhaité soutenir l'association en assurant la construction d'un nouveau bâtiment contemporain et de qualité situé en centre-ville dont la jouissance lui permettra de rassembler l'ensemble de ses activités en un lieu unique et central.

Ce nouveau bâtiment aura pour objectif d'être un lieu :

- de convivialité,
- de découverte, d'expression et d'activités diverses pour les Réginauburgiens,
- de travail, de création pluridisciplinaire et d'expérimentation artistique pour amateurs et professionnels,
- de partage, de rencontres et de projets communs entre habitants, avec les associations de la commune ainsi que les services municipaux,
- de solidarité et de lutte contre l'exclusion et l'isolement.

La municipalité ambitionne, pour ce nouvel espace, de devenir le symbole de la Vie associative, du vivre ensemble et du dynamisme de la Ville, un lieu étonnant qui bouscule les pratiques et ouvre le champ des possibles

Une nouvelle structure

Le nouveau bâtiment de la rue des Rosiers se veut ouvert à tous sans discrimination. Il a pour vocation d'attirer un public de proximité pour proposer toujours plus d'activités à nos habitants de tous âges. Une offre sociale et culturelle qui sera accessible au plus grand nombre dans un magnifique édifice réparti sur 3 niveaux comprenant :

- 1** salle polyvalente avec 148 gradins rétractables pour accueillir spectacles, résidences artistiques, salons, etc...,
- 2** grandes salles de danse lumineuses et modernes,
- 1** espace jeune de plus de 50m² ainsi qu'un espace parentalité,
- 3** studios de répétition et une salle de lutherie,
- 4** salles dédiées respectivement à des cours de langue, de science, d'informatique et de réunion,
- 5** salles d'artisanat et d'arts créatifs pour la poterie, la peinture, la sculpture...





Complété par une terrasse et un jardin, installé au centre-ville, cet établissement offrira une proximité avec l'ensemble des autres équipements culturels de la Ville et pourra rayonner sur l'ensemble du territoire grâce à une implantation proche de la gare de Bourg-la-Reine. Aujourd'hui, ce nouveau bâtiment représente une réussite partagée entre la Ville et le CAEL qui permettra d'augmenter les synergies communes de ces deux acteurs de la vie locale.



**Philippe Ancelin,
Maire-adjoint délégué à la
Culture et au Patrimoine**

Fruit d'une étroite collaboration entre la Ville et le CAEL, acteur historique de notre vie associative, le bâtiment a été conçu à l'issue d'un concours par l'agence Dominique Coulon & Associés, largement primée et réputée pour ses réalisations à vocation culturelle et sociale. Il propose, outre ses qualités architecturales, des fonctionnalités nouvelles, multiples et contemporaines. Il a pour but d'offrir à chacun un équipement que nous avons souhaité par sa qualité à la hauteur des espérances des Réginaburgiens et de tous les adhérents. Sa position centrale à proximité de nombreux équipements lui permettra de rayonner sur l'ensemble de notre territoire. Au carrefour des pratiques, des générations ouvrant le champ des possibles il a vocation à être un lieu d'accueil, de partage et d'échanges mais aussi de découvertes. Grâce à la mise en place de synergies nouvelles tant avec les services municipaux qu'avec ses nombreux partenaires, la Ville offre ainsi au CAEL l'opportunité d'écrire là un nouveau et important chapitre de son action au service de la jeunesse, de la culture en créant du lien social entre tous les Réginaburgiens.



Les Réginaburgiens choisissent Joséphine Baker !

En juin dernier, la Ville a lancé une consultation auprès de ses habitants pour choisir le nom du nouvel établissement. Vous avez été nombreux à participer avec plus de 1 110 votes. Parmi les six propositions, c'est finalement Joséphine Baker qui l'a emporté. Chanteuse, danseuse, actrice, résistante lors de l'occupation française et militante active dans la lutte contre le racisme, Joséphine Baker - qui entrera au Panthéon le 30 novembre prochain - incarne toutes les valeurs de ce nouveau lieu résolument tourné vers la culture, l'action sociale et le monde associatif.

ÉCOLE PIERRE LOTI

LABELLISÉE ÉCO-ÉCOLE

Aménager un terrain à l'état de friche en un jardin potager : en s'engageant dans cette démarche, la classe de CM2A de l'école Pierre Loti espérait obtenir le label « éco-école ». C'est désormais chose faite ! Une belle récompense qui vient valoriser le travail mené par les enfants et leur enseignant depuis octobre 2020.

Labourer la terre, choisir les graines, préparer et planter les semis, fabriquer une serre... D'octobre 2020 à juin 2021, les 32 enfants de CM2 n'ont pas chômé pour transformer la friche de leur établissement en un joli potager et espace floral où ont poussé tournesols, capucines, oeillets d'indes ou encore aubergines, tomates et oignons. Un projet transversal qui s'inscrit dans une démarche globale de développement durable : *« les élèves ont été sensibilisés à la préservation de la biodiversité et de l'environnement tout en abordant plusieurs thèmes en sciences (la biodiversité, les énergies renouvelables, la croissance des végétaux...), en arts, en mathématiques, en musique, en français et en histoire »*, précise Charles Chauchoy, leur enseignant.

Un label pour plusieurs acteurs

Pour mener à bien leur projet, les élèves ont pu compter sur le soutien de la Ville qui a acheté et fourni les graines, les bacs de plantation, un microscope avec oculaire numérique, ainsi que du matériel pour jardiner (arrosoir, griffe à fleurs, bêche à rebords, pots, terreau...). Sans oublier l'association des parents d'élèves (LPA), le directeur de l'école M. Lemaire, l'association Bourg-la-Reine en transition et le territoire Vallée Sud-Grand Paris qui les ont également accompagnés dans leur démarche. Ce travail collectif a été récompensé, en juin dernier, par le jury Éco-école qui a attribué à l'établissement scolaire le label « éco-école » : un programme international, porté par l'association Terragir, qui accompagnera l'école Pierre Loti dans la mise en œuvre de ses futurs projets de développement durable.

Découvrez en images et en vidéos le jardin de l'école Pierre Loti sur le blog : <https://jardinecolepierreloti.blogspot.com>



DE L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

Engagée dans la lutte pour l'égalité femme-homme et filles garçons, c'est tout naturellement que le Maire de Bourg-la-Reine s'est engagé auprès des jeunes lauréats au Concours national des Olympes dans la mise en œuvre d'un projet de spectacle intercommunal associant les élèves de Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry et L'Haÿ-les-Roses, autour de la problématique des stéréotypes. Les élèves de Géraldine Lorenté (CE1, école Jules Verne, Châtenay-Malabry), Edwige Lebrun (CE2 et CM1 école Lallier, L'Haÿ-les-Roses) et Cécile Thuillier (CM1, école République, Bourg-la-Reine) ont travaillé sur l'égalité filles/garçons. Le projet, coordonné par le groupe Égalité Femmes Hommes de l'ADS et organisé par le service Enfance de Bourg-la-Reine, a donné lieu, le 8 juin dernier, à un spectacle à l'Agoreine présenté à d'autres élèves de la ville. Mais laissons la parole aux enseignantes : *« Combattre les stéréotypes par l'éducation peut conduire des enfants à s'autoriser d'être la personne qu'ils souhaitent, et non à jouer un rôle pensé pour eux du fait de leur sexe »*, explique Géraldine Lorenté. *« J'aborde ce sujet depuis plusieurs années mais concevoir un spectacle et en être l'acteur ou échanger avec d'autres classes, consolide l'apprentissage ! »*, ajoute Cécile Thuillier. Pour Edwige Lebrun, *« mes élèves ont été heureux de participer à ce projet collectif. Ce fut l'occasion de présenter les saynètes écrites en classe pour lesquelles ils ont été primés au concours national des Olympes de la parole »*.

NOS ÉLÈVES ONT DU TALENT !

En juin dernier, les écoles élémentaires Faiencerie et Pierre Loti se sont distinguées à l'occasion de deux concours organisés par l'Académie de Versailles.

Parmi plus de 500 classes participantes, les classes de CM2A et CE2C de l'école Faiencerie ont remporté le premier prix (médaille d'or) du rallye départemental de mathématiques.

À l'école Pierre Loti, c'est la classe de CM1 de M. Lelandais qui a décroché le premier prix du concours d'écriture « Écrire Ensemble 2020-2021 ».

Bravo à nos écoliers pour ces victoires bien méritées, et félicitations à tous les enfants qui ont participé aux épreuves, ainsi qu'aux enseignants qui les ont accompagnés !

**Forum
des
associations
et du bénévolat**

Samedi 4 septembre 2021

Gymnase des Bas-Coquarts
8, avenue de Montrouge

de 9h à 18h

Pass sanitaire valide à présenter à l'entrée et port du masque obligatoire

Renseignements auprès du Service Vie associative au 01 79 71 40 61 associations@bourg-la-reine.fr

Bourg-la-Reine
Ville et Département

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

C'est LE rendez-vous de la rentrée ! Débutez l'année sous le signe du dynamisme et de la convivialité avec le Forum des associations et du bénévolat.

Sports collectifs ou individuels, activités de loisirs, culturelles, sociales, humanitaires, de bien-être... Comme toujours, les associations de Bourg-la-Reine vous proposeront une belle palette d'activités, aussi large que variée. Ne manquez pas ce moment d'échanges et de rencontres ! Auprès de chaque stand, vous pourrez vous renseigner, discuter, vous inscrire... Au fil de la journée, diverses représentations sportives seront organisées. Venez découvrir les nombreuses possibilités de sports, de loisirs et de bénévolat qui s'offrent à vous à Bourg-la-Reine !

Pass sanitaire valide demandé à l'entrée et port du masque obligatoire.

Samedi 4 septembre, de 9h à 18h

**Gymnase des Bas-Coquarts
8, avenue de Montrouge**

Centre de vaccination éphémère

Profitez du Forum des associations pour vous faire vacciner gratuitement et sans rendez-vous. La Ville, en partenariat avec l'ARS Île-de-France, se mobilise pour rendre la vaccination accessible à tous en allant à la rencontre des Réginaurburgiens. Les professionnels de santé présents sur le Forum administreront le vaccin Pfizer en 1^{re} ou 2^e injection.

Samedi 4 septembre, de 8h à 18h

**Gymnase des Bas-Coquarts
8, avenue de Montrouge**

PHOTOGRAPHIE ET HUMANISME

Si Robert Pichard a été un fervent Réginaurburgien engagé avec une constance remarquable dans la vie associative de notre ville, il a aussi été au cours des années un grand voyageur, ainsi qu'un photographe particulièrement talentueux à la curiosité insatiable. Pendant près de soixante ans, il a promené son fidèle Nikon argentique sur les quatre continents et dans de nombreux pays avec, sans doute, une préférence pour l'Afrique saharienne. Fasciné par le désert, il en a rapporté des photos magnifiques où la solitude de ces grands espaces semblent apaiser un regard dont l'empathie et la sensibilité ont été une constante de ses recherches. Dans une exposition hommage, qui se tient conjointement à la galerie des Colonnes et au 11, rue des Rosiers, dans le nouveau bâtiment accueillant le CAEL (dont il a été un des plus fidèles administrateurs), ont été choisis des portraits d'hommes, de femmes et d'enfants qui, faisant face à l'objectif, nous observent avec curiosité, joie ou parfois même avec méfiance. Leurs reflets jamais volés nous renvoient à des vies qui peuvent nous paraître bien lointaines et qui pourtant sont si proches au fond. Il y a, en effet, dans cette sélection attachante non seulement le témoignage émouvant d'une œuvre généreuse et bienveillante, mais surtout la confirmation qu'au-delà des couleurs de peau, des coutumes et de leurs accessoires, des critères de beauté ou d'élégance, la somme de toutes nos apparentes différences se fond dans l'unicité d'une commune humanité.

Exposition jusqu'au 4 novembre 2021

Galerie des Colonnes - 51, Boulevard du Maréchal Joffre

Espace Joséphine Baker - 11, rue des Rosiers



SPEED DATING JEUNES ET FAMILLES

Vous avez de 16 à 25 ans et vous recherchez un emploi étudiant ? Parents, vous cherchez un(e) baby sitter pour vos enfants ? La Ville vous donne rendez-vous à l'occasion du Speed dating jeunes / familles organisé le 18 septembre. Pour participer, les jeunes sont invités à s'inscrire avant le mercredi 15 septembre. Un formulaire d'inscription est disponible au Service Petite enfance (à envoyer par mail à service-familles@bourg-la-reine.fr) ou à remplir en ligne sur le site www.bourg-la-reine.fr, rubrique « Enfance & Jeunesse ».

Entrée libre sur présentation d'un pass sanitaire valide et port du masque obligatoire

Samedi 18 septembre, de 9h à 13h, aux Colonnes - 51, boulevard du Maréchal Joffre - Service Petite enfance : 01 79 71 41 30



Après l'atelier du 18, RDV pour la Cyclo-roller le 19 septembre !

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

OFFREZ UNE NOUVELLE JEUNESSE À VOTRE VÉLO

Du 16 au 22 septembre, la 20^e édition de la Semaine européenne de la mobilité incitera les citoyens à privilégier des modes de déplacements doux et alternatifs à la voiture : covoiturage, autopartage, transports publics, vélo... Dans ce cadre, la Ville et l'association Bourg-la-Reine à vélo organiseront un atelier de co-réparation.

Pour rouler en toute sécurité, il est essentiel d'avoir un vélo en bon état ! Pour cela, l'association Bourg-la-Reine à vélo animera le 18 septembre de 10h à 17h dans la contre-allée Condorcet, un atelier de co-réparation. Un bénévole se tiendra à votre disposition pour vous aider à réparer votre deux-roues : démontage de pneu, réparation de chambre à air, de patins et câbles de frein... Et si vous n'avez pas l'âme d'un bricoleur, les réparateurs sauront faire preuve de pédagogie ! L'objectif de cette opération gratuite (hors changement des pièces d'usure) est de conjuguer réparation et convivialité. Une zone de test vous permettra ensuite de vous assurer que votre bicyclette est fonctionnelle.

Parallèlement, de 10h à 13h, Cyclexpert proposera un atelier de marquage à des tarifs promotionnels. Pour soutenir la lutte contre le vol et favoriser la sécurité des vélos, la Ville apportera une contribution à hauteur de 50 % du prix : comptez 10 € pour un gravage et 4 € pour un autocollant.

Et pour vous balader dans les rues de Bourg-la-Reine en compagnie d'autres cyclistes, ne manquez pas la cyclo-roller du lendemain (infos dans le *BLR Agenda*).

Inscriptions à l'atelier par mail à bourglareinenettransition@gmail.com.

Renseignements : 01 79 71 43 20



UNE TOILE À LA BELLE ÉTOILE

Pour la dernière séance de cinéma en plein air de la saison, le Conseil des jeunes citoyens a choisi pour vous *La la land* (version française, durée : 2h08). Ce film musical écrit et réalisé par Damien Chazelle a été acclamé par la critique dès sa sortie en 2016, avant de remporter 7 Golden Globes, puis 6 Oscars.

Au cœur de Los Angeles, Mia, actrice en devenir, sert des cafés entre deux auditions. Sebastian, passionné de jazz, joue du piano dans des clubs miteux pour assurer sa subsistance. Tous deux sont bien loin de la vie rêvée à laquelle ils aspirent... Leur coup de foudre résistera-t-il aux tentations, aux déceptions, et à la vie trépidante d'Hollywood ?

Vous le saurez en profitant des transats mis à votre disposition pour assister confortablement à la projection. Bonne séance !

***La la land* - Samedi 11 septembre à 20 h**

Square André Meunier, avenue de Lattre-de-Tassigny

Pass sanitaire valide demandé à l'entrée et port du masque obligatoire

Entrée gratuite sans réservation, dans la limite des places disponibles

Renseignements auprès du service Événementiel : 01 79 71 40 90

LES VOISINS EN FÊTE

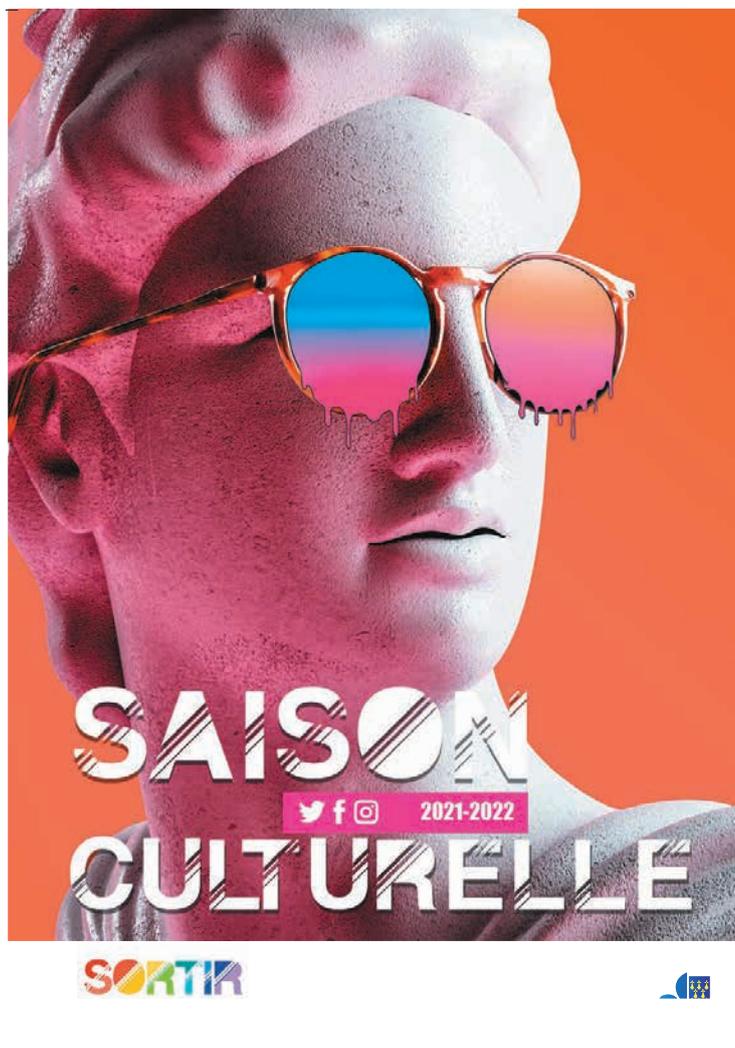
Fixée au 24 septembre, la Fête des Voisins est l'occasion de se retrouver pour passer un moment convivial entre voisins. Si vous souhaitez organiser ce moment festif autour de cette date, la Ville peut vous apporter son aide logistique. Pour cela, écrivez au service Événementiel de la mairie avant le 15 septembre en précisant les coordonnées du responsable de l'événement, le lieu précis et la date envisagée, ainsi que le détail de vos besoins éventuels en tables et chaises. Le service vous orientera également dans les démarches obligatoires à entreprendre si votre repas devait avoir lieu sur la voie publique. Les mesures sanitaires seront indiquées sur le site de la Ville et précisées aux organisateurs.

Renseignements et inscriptions auprès du service Événementiel :

> par mail à evenementiel@bourg-la-reine.fr

> par courrier au 6, boulevard Carnot

> par téléphone au 01 79 71 40 90



VENREDI 17 SEPTEMBRE

ENTREZ DANS LA SAISON !

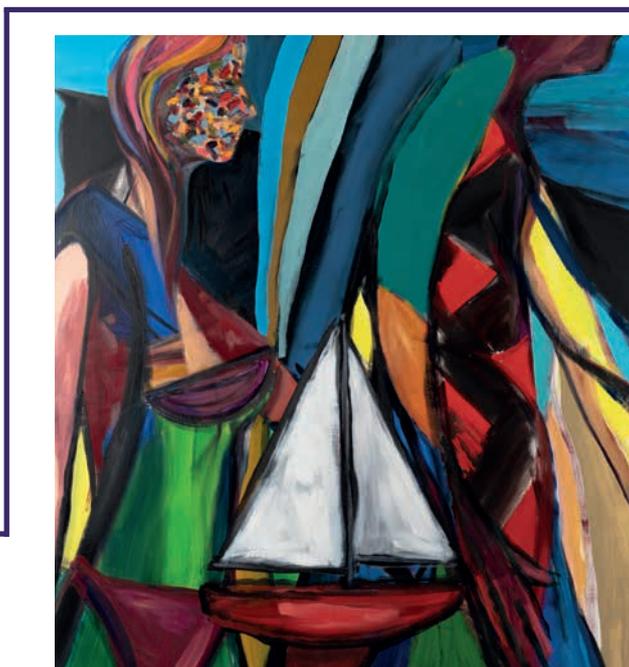
La saison culturelle renouvelée de Bourg-la-Reine va commencer ! Venez assister au lever de rideau lors de la soirée d'ouverture. Vous y découvrirez une présentation des nombreux rendez-vous et spectacles de l'année, rythmée par le talent des artistes et l'investissement de nos partenaires locaux. Puis, les grands classiques seront à l'honneur avec le show *De Notre Dame* à *Starmania* qui viendra donner le La à cette nouvelle saison.

Entrée libre dans la limite des places disponibles et sur réservation sur sortir.bourg-la-reine.fr

Vendredi 17 septembre à 19h30

L'Agoreine - 63 bis, boulevard du Maréchal-Joffre

Pass sanitaire valide demandé à l'entrée et port du masque obligatoire



RENCONTRES D'ART CONTEMPORAIN

DÉCOUVREZ DANIEL CLARKE

Né à New York en 1971, Daniel Clarke étudie la peinture à l'université de Yale avant de s'installer en France en 1993. Si ses œuvres ont été montrées dans de nombreuses foires internationales, certaines d'entre elles ont intégré de prestigieuses collections comme celle de la *National Gallery of Art* de Washington ou, plus près de nous, celle de la fondation Maeght à Saint-Paul de Vence. Dans le cadre des 26^e Rencontres d'Art Contemporain, une large sélection de pièces sera présentée. Elle mettra en évidence la variété d'inspiration d'un artiste qui se joue des médiums et des techniques. Qu'il s'agisse de peintures, de sculptures ou

d'estampes, chacun pourra ainsi apprécier un travail dont la richesse unit joie de vivre et mélancolie avec une force figurative qui ne manque pas quelquefois de courtiser l'abstraction.

**Du 24 septembre au 10 octobre, tous les jours, de 14h30 à 19h
Villa Saint-Cyr - 25, boulevard Carnot**

Daniel Clarke présentera son travail et son nouveau livre à la médiathèque François Villon le samedi 2 octobre à 17h.

Entrée libre, dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur



D.R.

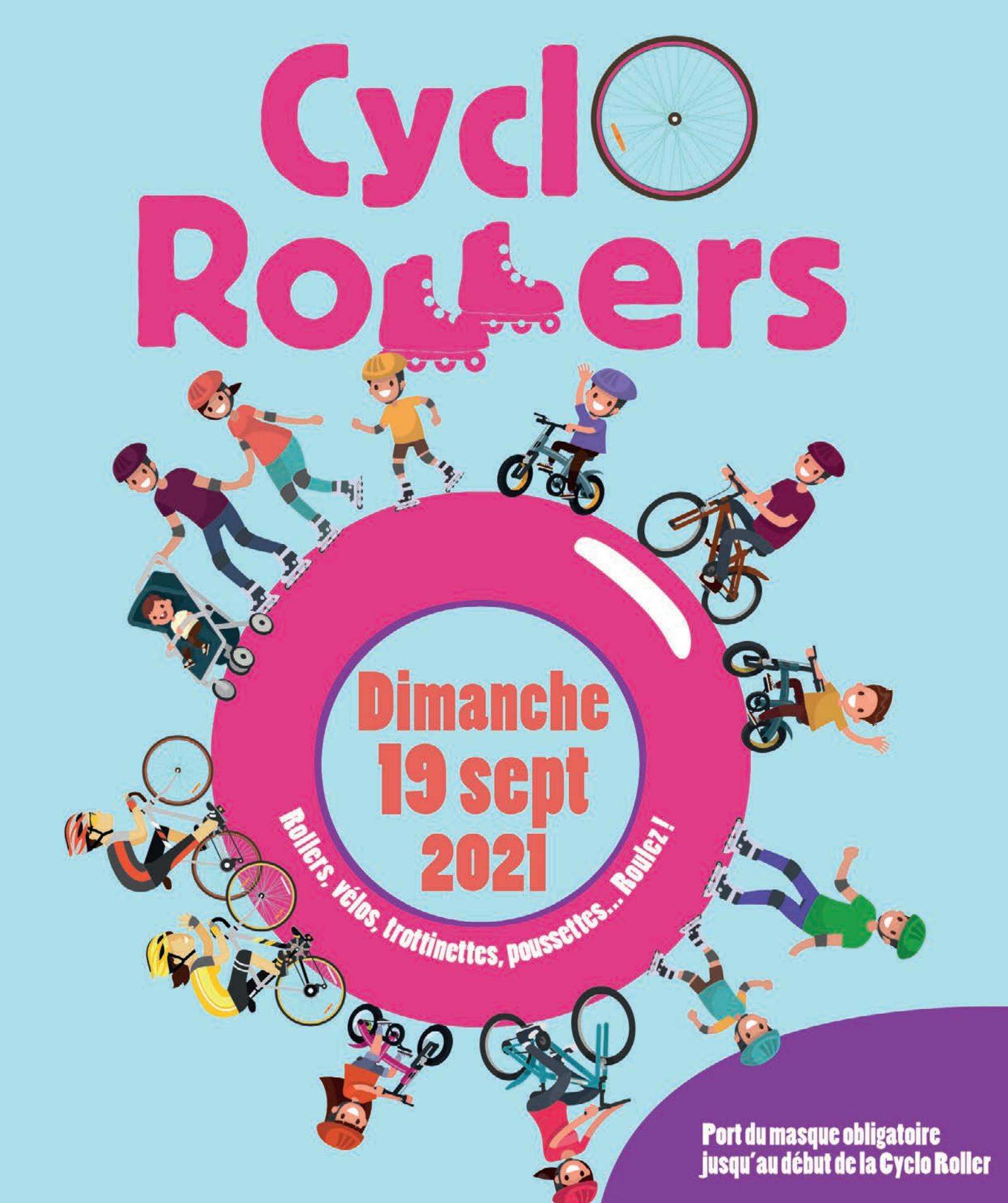
RÉSIDENTIE D'ARTISTES

La Ville de Bourg-la-Reine met la Culture et la création artistique au cœur de sa politique avec la volonté de soutenir et de contribuer au développement de l'éducation artistique et culturelle de chacun. Afin de renforcer le rayonnement de notre ville, nous souhaitons accueillir à Bourg-la-Reine des artistes en résidence. La résidence d'artistes de Bourg-la-Reine est pensée comme un lieu de création et un axe nouveau pour attirer le plus grand nombre vers la création dans les domaines de la littérature et du spectacle vivant. Pour la naissance de la Résidence et sa première année d'existence, le choix de la Ville s'est porté

sur Xavier Gallais pour ses talents de comédien. Le goût de l'artiste pour la transmission et le partage, comme en témoigne son travail avec ses élèves du Conservatoire National d'Art Dramatique et ceux de l'École de la Salle Blanche, qu'il a récemment fondée, fait partie intégrante des valeurs que nous voulons valoriser.

La Résidence d'artistes offre ainsi la possibilité aux Réginaurbourgiens de découvrir au plus près les étapes de la création artistique dans le cadre de rencontres privilégiées avec l'artiste Xavier Gallais, qui partagera et expliquera les différentes phases et l'évolution de ses projets.

Cycl Rollers



Dimanche
19 sept
2021

Rollers, vélos, trottinettes, poussettes... Roulez!

Port du masque obligatoire
jusqu'au début de la Cyclo Roller

Départ à 11 h - Place Condorcet

Sous réserve des conditions météorologiques
Port du casque obligatoire pour les -12 ans

Service Jeunesse et Sports
0179714240 - www.bourg-la-reine.fr

 **hauts-de-seine**
LE DÉPARTEMENT


Bourg-la-Reine
Vivre et Entreprendre

TOUT COMPRENDRE SUR LES MATÉRIAUX BIO/GÉOSOURCÉS

En préambule du forum de la rénovation énergétique qui se tiendra du 15 au 17 octobre 2021, les villes de Bourg-la-Reine, Antony et Sceaux organisent un cycle de ciné-débats. Le prochain rendez-vous est fixé à Sceaux le mardi 21 septembre et sera dédié à la thématique des matériaux biosourcés et géosourcés (bois, chanvre, miscanthus, paille, liège...).

Le ciné-débat du 21 septembre alternera de courts reportages avec des prises de parole d'experts. Dans le cadre de l'édition de l'*Atlas des acteurs biosourcés pour l'Île-de-France*, Ekopolis, spécialiste de l'aménagement et de la construction durable, présentera ces matériaux écologiques ainsi que leurs filières locales. La soirée se poursuivra avec une présentation par Grand Paris Aménagement, aménageur public de référence en Île-de-France, de la rénovation et de la construction de maisons en terre crue ou autres matériaux tels que le chanvre ou le miscanthus (plante herbacée vivace connue pour sa robustesse). Enfin, la société d'expertise et d'innovation Scoping exposera des retours d'expérience en matière d'isolation de logements collectifs à partir de matériaux durables. Ce ciné-débat intégrera la programmation officielle "La France en Transition" labellisée par le Commissariat général au développement durable - Ministère de la Transition écologique (plus d'infos sur annuaire-odd.fr).

Mardi 21 septembre à 19h30

Hôtel de Ville de Sceaux - 122, rue Houdan

Respect des contraintes sanitaires en vigueur - Renseignements : 01 79 71 43 20



Un forum pour rapprocher particuliers et professionnels

Engagés de longue date dans des démarches de protection de l'environnement, les villes de Bourg-la-Reine, Antony et Sceaux organisent du 15 au 17 octobre une nouvelle édition du forum de la rénovation énergétique. Ce sera l'occasion pour les particuliers qui souhaitent rénover leur habitat de rencontrer des professionnels qui les guideront et faciliteront leurs démarches, sur le plan technique comme sur le plan financier par la recherche de subventions. Retours d'expérience, salon des entreprises du secteur énergétique et conférence thématique animeront le forum.

Toutes les informations seront à retrouver dans le *BLR magazine* d'octobre et sur le site de la Ville.



DU 4 AU 10 OCTOBRE, C'EST LA SEMAINE BLEUE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bourg-la-Reine, en partenariat avec la ville de Sceaux et le CAEL, organise des animations pour les personnes âgées et retraitées dans le cadre de la Semaine bleue. Au programme :

> **Lundi 4 octobre à 14h30** : venez jouer au loto au Centre Social et Culturel des Blagis à Sceaux.

> **Mardi 5 octobre** : un atelier de sophrologie sera organisé le matin. Puis à 15h, RDV à la médiathèque pour une découverte de la Micro-Folie.

> **Mercredi 6 octobre** : venez passer l'après-midi à l'Agoreine pour chanter avec Philippe Forcioli et ses « Chansons déshabillées » empruntées à Georges Brassens. Le même jour à 15h, un colloque sur les aidants et les aidés suivi d'un échange sera organisé à la Résidence Carnot à Sceaux.

> **Jedi 7 octobre** : ne manquez pas le thé dansant avec orchestre organisé aux Colonnes de 14h30 à 17h30 .

> **Vendredi 8 octobre** : profitez d'un atelier de peinture à 14h à la Résidence Carnot à Sceaux.

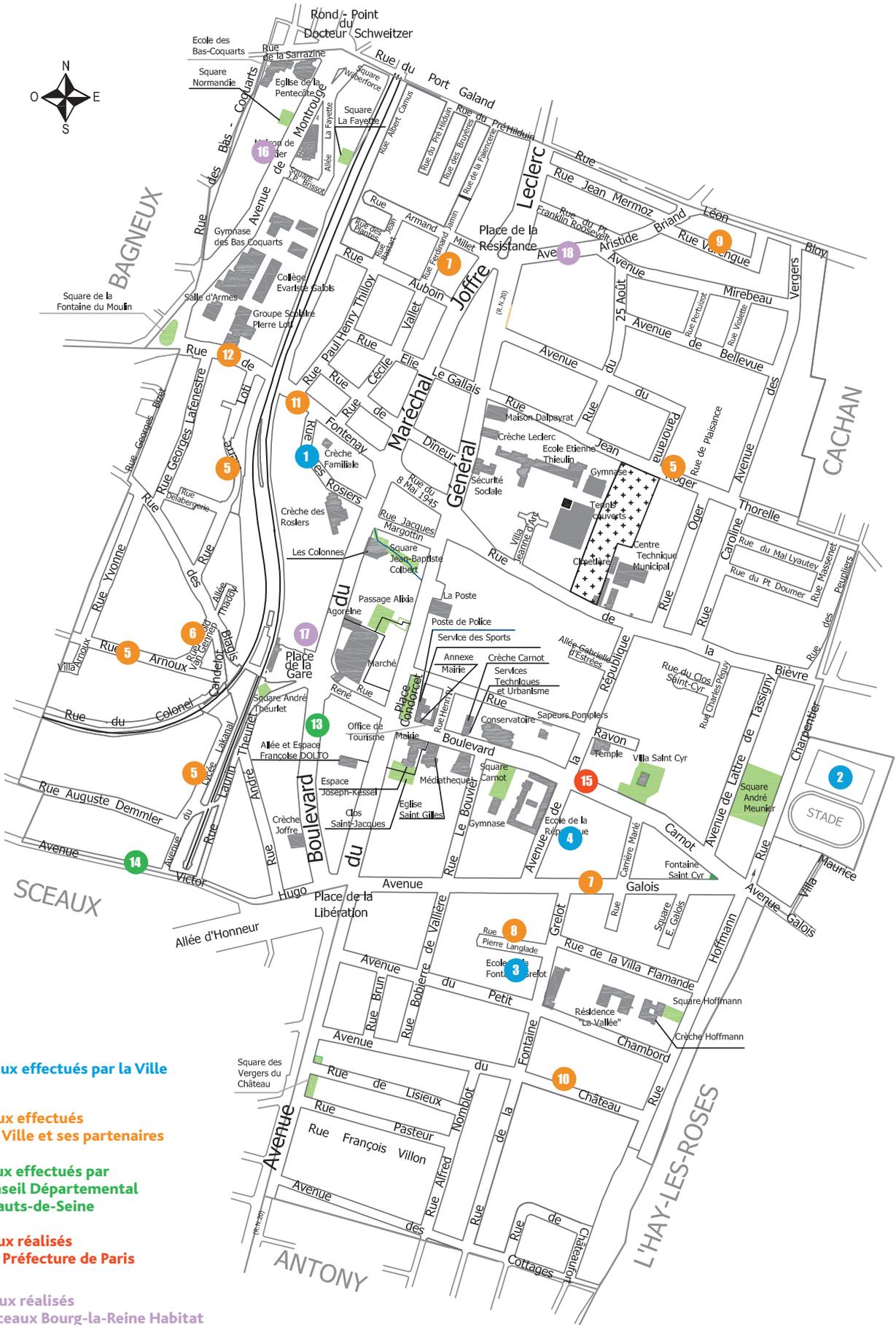
À 14h30, La fine fleur de Pierre Pinau sera projeté au cinéma Le Trianon à Sceaux.

Certaines de ces activités sont limitées en places et/ou accessibles sur inscription.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS au 01 79 71 41 20

RDV organisés dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur.

CES TRAVAUX QUI AMÉLIORENT NOTRE QUOTIDIEN



Travaux effectués par la Ville



Travaux effectués par la Ville et ses partenaires



Travaux effectués par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine

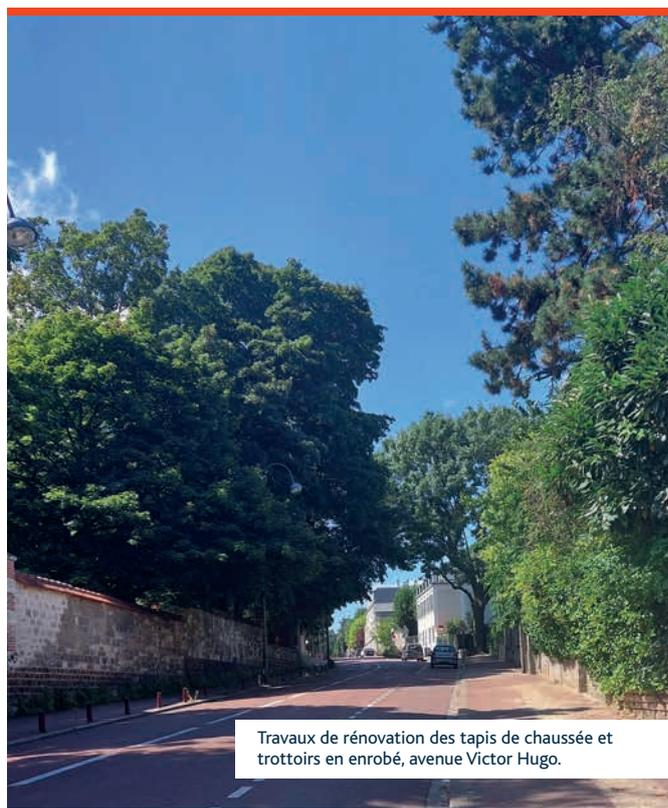


Travaux réalisés par la Préfecture de Paris

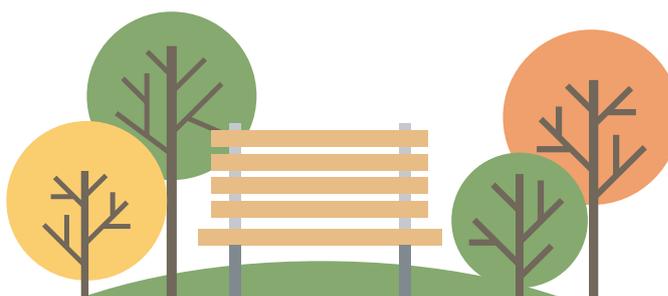


Travaux réalisés par Sceaux Bourg-la-Reine Habitat

- 1 **Rue des Rosiers** : ouverture du centre socio-culturel de la rue des Rosiers.
- 2 **Stade Charpentier** : création d'un espace bouliste avec club House.
- 3 **École Fontaine-Grelot** : création d'une salle de classe.
- 4 **École République** : mise en peinture de la salle informatique.
- 5 **Avenue du Lycée Lakanal, rue Pierre Loti, rue Arnoux, rue Jean-Roger Thorelle** : enfouissement des réseaux aériens et réhabilitation du réseau d'éclairage public.
- 6 **Rue Arnold Van Genep** : travaux de rénovation de l'éclairage public.
- 7 **Rue Ferdinand Jamin** : travaux de renouvellement des ouvrages d'assainissement et des branchements par VSGP.
- 8 **Rue Pierre Langlade** : travaux de requalification de la voirie et de rénovation de l'éclairage public.
- 9 **Rue Varengue** : travaux de rénovation des tapis de chaussée et trottoirs en enrobé.
- 10 **Avenue du Château (entre la rue de la Fontaine Grelot et la rue Hoffmann)** : travaux de rénovation de l'éclairage public.
- 11 **Rue de Fontenay** : travaux de réaménagement du local de la RATP
- 12 **Fontaine du Moulin et rue de Fontenay** : travaux de maintenance de l'intercepteur des Blagis effectués par le SIAAP.
- 13 **Boulevard du Maréchal Joffre (entre la place de la Gare et la place de la Libération)** : phase finale des travaux d'aménagement, pose du mobilier urbain, mise en place de la signalétique, mise en route des carrefour à feux. La plantation des arbres interviendra à l'hiver 2021.
- 14 **Avenue Victor Hugo** : travaux de rénovation des tapis de chaussée et trottoirs en enrobé.
- 15 **Boulevard Carnot** : gros-œuvre du bâtiment de la caserne des Pompiers, côté boulevard Carnot.
- 16 **Résidence Normandie** : poursuite du chantier d'isolation et de ravalement des façades et campagne de mise en conformité des installations électriques des logements
- 17 **68, boulevard du Maréchal Joffre** : poursuite du chantier de construction (80 logements étudiants/15 logements familiaux/3 commerces)
- 18 **11, avenue Aristide Briand** : démarrage du chantier de rénovation de la chaufferie collective gaz.



Travaux de rénovation des tapis de chaussée et trottoirs en enrobé, avenue Victor Hugo.



plantation de massifs à la Fontaine du moulin

Espaces verts de la Ville

- > Décoration florale avec des annuelles
- > Réparation des sols en y intégrant de la paille à titre expérimental
- > Plantation des massifs : Mairie, mairie annexe, Clos Saint-Jacques, à la fontaine Saint-Cyr, à la Villa Saint-Cyr, à la Fontaine du moulin, au carrefour de la rue du 8 mai 1945, boulevard du Maréchal Joffre, rue des Blagis et à l'angle de l'avenue du Général Leclerc et de la rue de la Bièvre.
- > Plantation de vivaces dans les écoles et crèches
- > Installation de balconnières sur la façade de la Mairie
- > Installation de nouvelles jardinières en plastique recyclé sur la place Condorcet.

L'ACTUALITÉ DE L'ARCIA



VIDE-GRENIER

L'Association réginaburgienne des commerçants, industriels et artisans (ARCIA) organise son traditionnel vide-grenier le dimanche 12 septembre sur l'avenue du Général Leclerc (Sous réserve des contraintes sanitaires). Venez faire le plein de bonnes affaires !

TOMBOLA

Afin de participer à la relance économique et redynamiser le tissu commercial de Bourg-la-Reine suite à la crise sanitaire, la Ville a attribué une subvention de 22 000 € à l'ARCIA pour co-organiser une tombola. Celle-ci se déroulera du 15 septembre au 30 octobre chez les commerçants qui ont dû fermer leurs portes durant au moins deux confinements.

Différents lots tels que des vélos électriques, un scooter électrique ou encore des voyages sont à gagner. Pour retirer votre ticket et participer au tirage au sort, vous devez effectuer des achats d'une valeur minimale de 30 € chez les commerçants participants et présenter une preuve d'achat (ticket de caisse).

Liste des commerçants participants et règlement de la tombola disponibles sur le site

www.bourg-la-reine.fr

MODERNISATION DU PARKING CENTRE-VILLE

La Ville a décidé de moderniser le parking Centre-ville en demandant à la société Indigo d'y faire les investissements nécessaires. Des contrôles d'accès nouvelle génération seront ainsi installés début septembre, ce qui évitera les pannes récurrentes rencontrées actuellement dans ce parking. Ces nouveaux contrôles d'accès seront accompagnés de bornes téléphoniques vous permettant de contacter le délégataire qui pourra intervenir dans les 15 minutes. Un mat de jalonnement dynamique sera également implanté à l'entrée du parking indiquant le nombre de places disponibles, et les peintures seront refaites au niveau - 1 du parking. À noter également : une personne sera présente à l'accueil du parking du lundi au vendredi de 12h à 14h et de 17h à 20h, ainsi que les jours de marché, les mercredis et samedis matin.

Parking Centre-ville - 66, boulevard du Maréchal-Joffre
Renseignements : 01 43 50 49 41

AMZIK

Spécialisé dans la chaussure homme et femme, le magasin AMZIK vous propose un large choix de chaussures confortables et de grandes marques : Rieker, Geox, Mephisto, Caprice, Fluchos, Remonte, Tropicienne ou encore Gabor.

65, boulevard du Maréchal Joffre

Du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 19h



PSYCHOMOTRICIENNE

La psychomotricité fait partie des médecines douces paramédicales intervenant sur prescription médicale. Il s'agit d'une rééducation/réadaptation psychocorporelle et neurocognitive du sujet dans sa relation à l'autre en passant par une réappropriation du corps en lien avec ses fonctions cognitives, motrices, sensorielles et émotionnelles. Spécialisée dans le domaine gériatrique, Ombeline Ouvrard intervient à domicile, plus particulièrement auprès des personnes atteintes de maladies neurodégénératives avec ou sans troubles psycho-comportementaux associés, mais également autour de la parentalité auprès des femmes enceintes. Les deux premiers rendez-vous (1h à 1h15) sont des temps d'échange avec le patient et sa famille, de prise de contact et de réalisation du bilan psychomoteur. Puis, les consultations sont organisées à raison d'une à deux séance(s) hebdomadaire(s) ou d'une séance tous les 15 jours en fonction des besoins du patient.

Ombeline Ouvrard : 06 60 66 42 12
psychomot@ouvrard.eu

LAURA GAGNEPAIN

L'ENGAGEMENT POUR HORIZON

Depuis l'âge de 11 ans, Laura Gagnepain, Réginauburgienne aujourd'hui majeure, nourrit un projet professionnel peu classique : entrer dans l'Armée de terre. « *Défendre et protéger autrui, préserver des valeurs, ne pas rester sédentaire dans un bureau* » sont autant de sources de sa motivation.

Pour valider cette attirance, sur l'année scolaire 2019-2020, en parallèle de son année de terminale à l'Institut Notre-Dame, Laura a intégré la préparation Militaire Marine (PMM) « Capitaine de Frégate KIEFFER » au Fort de Villeneuve-Saint-Georges. Elle a privilégié cette préparation car elle est complète et se déroule sur une année à raison de un ou deux week-ends par mois. Aux côtés des 49 autres stagiaires dont 7 jeunes femmes, elle a bénéficié d'une formation générale et maritime (permis bateau), et de formations au maniement des armes (CATI) et aux premiers secours (PSC1). Si le stage de voile et la semaine immersive à la base navale de Brest n'ont pas pu se concrétiser avec la pandémie, le stage en Normandie de mise en situation bivouac a été profitable. La PMM, qui s'adresse aux 16-25 ans, est sanctionnée par un Brevet et la remise des insignes lors d'une cérémonie officielle au Fort. Durant sa 1^{re} année universitaire de STAPS à Orsay, Laura a réalisé son stage d'observation d'une journée au Fort de Vincennes. Puis, du 5 au 9 juillet dernier, elle a suivi la formation des Hussards à Haguenau et espère intégrer une classe préparatoire pour briguer l'école des officiers de Saint Cyr-Coëtquidan. Pour Laura, le grand atout de la vie à Bourg-la-Reine : « *ses solutions de mobilité pour être autonome dans [mes] déplacements pour retrouver des amis et pour rejoindre [mes] lieux de formation.* »

Pour en savoir plus sur la PMM, contactez le Cirfa Paris au 01 76 64 86 49

Le site de la Marine : etremarin.fr



MARIE-JULIE DE CARNÉ

MÉMOIRE TRANSMISE

Marie-Julie de Carné habite Bourg-la-Reine depuis 1926. Elle en connaît l'histoire et la transformation physique. « *Je me souviens de l'étroitesse de la Grande Rue (actuelle avenue du Général Leclerc) et du sentiment d'oppression quand, avec mes parents, je l'empruntais en revenant de Paris* », raconte-t-elle. Depuis, c'est peu dire que la ville a connu des évolutions et avec elles, des histoires qui font appel à la mémoire.

L'une de ces histoires est celle d'un porte-allumettes en céramique - fabriqué dans l'une des faïenceries qui ont fait la renommée de Bourg-la-Reine - que Madame de Carné a remis à la Ville en avril dernier ; si aujourd'hui le chauffage central a allègrement remplacé le feu de bois au cœur de nos foyers, il était un temps où toute une gamme d'accessoires ornait l'âtre et son linteau. Ces garnitures de cheminée se composaient généralement d'objets décoratifs et de plus petits objets utilitaires tels que ce porte-allumettes. De nombreux exemplaires en ont été fabriqués à Bourg-la-Reine à la fin du XIX^e siècle.

Madame de Carné possédait l'un de ces ensembles : un don qui lui avait été fait par la famille Bioret, elle-même installée de longue date à Bourg-la-Reine. Chandeliers, vases et pendule ont été déposés au Musée de Sceaux il y a une vingtaine d'années. Seul restait le porte-allumettes... qui intègre désormais la collection céramique de la Villa Saint-Cyr. Ce don serait anecdotique s'il ne symbolisait pas la notion de transmission : l'objet incarne à la fois l'histoire de notre ville et la mémoire de ses habitants. Oserions-nous affirmer de ce porte-allumettes qu'il nous pousse à « souffler la petite flamme tremblante de la mémoire » ?

LAMOTTE

VILLA DE L'ORANGERIE

ANTONY
Proche du Parc
de Sceaux



DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

Appartements 4 & 5 pièces

Achetez maintenant
et payez À LA LIVRAISON⁽¹⁾



Frais de notaire OFFERTS⁽²⁾



Profitez de la GARANTIE REVENTE⁽³⁾

LIVRAISON
1^{er} TRIMESTRE
2022

COMMERCIALISATION



delvim.com

ESPACE DE VENTE

38 av. Raymond Aron, ANTONY

OUVERT le lundi 14h-19h et du jeudi
au dimanche 11h-13h / 14h-19h

RÉALISATION

0 800 741 721

Service & appel
gratuits

lamotte.fr

RCS 729 200 998 - Document publicitaire non contractuel. Architecte : AJT Architecture. (1) Offre valable pour toute réservation d'un logement dans la résidence Villa de l'Orangerie entre le 01/04/2021 et le 30/09/2021, une dérogation exceptionnelle des appels de fonds : 5% à la signature de l'acte de déduction faite des 1500 € du dépôt de garantie à la réservation + 90% à l'achèvement de la construction + le solde à la remise des clés. La réalisation de la vente devant intervenir dans les 5 semaines suivant la notification de l'acte notarié. Offre réservée aux 4 premières réservations, la date de réservation faisant foi. (2) Frais de rédaction de l'acte notarié offerts, hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tout autre frais de financement de l'acquisition. Offre valable jusqu'au 30/09/2021 sur les appartements disponibles en date du 31/03/2021 de la résidence Villa de l'Orangerie. (3) Voir conditions auprès de votre conseiller commercial. (1)(2)(3) Offres non cumulables avec les promotions en cours et à venir.




maison
Molière

« Une maison comme chez soi. »

- Résidence édifiée au sein d'une maison bourgeoise datant de 1870
- Cadre de vie raffiné et chaleureux offrant proximité et convivialité
- Quartier résidentiel, accessible en transport en commun
- Proximité du centre-ville
- Capacité d'accueil de 47 résidents, en chambres individuelles et doubles
- 30 professionnels à votre service pour assurer la prise en charge des résidents
- Repas confectionnés sur place à partir de produits de saison
- Animations et activités variées
- Terrasses et jardins

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)

26 boulevard Carnot - 92340 Bourg-la-Reine - Tél. 01 46 63 08 28

administration-moliere@mapad-sante.com



ÉCHANGES ET CONVIVIALITÉ AVEC L'ARAI MALGRÉ LA PANDÉMIE

Placée sous le signe des rencontres et des échanges avec nos amis des villes jumelles, l'ARAI (Association réginauburgienne d'amitiés internationales) a su faire face aux confinements successifs et se réinventer en voyageant grâce à internet.

C'est ainsi que le Stammtisch, rencontre conviviale qui réunissait une fois par mois tous les germanophones souhaitant échanger en allemand, s'est tenu via Zoom, avec la participation de nos amis allemands. Forts du succès de ces Stammtisch OnLine, nous avons proposé à nos amis de Kenilworth de mettre en place le même type d'échange... Le Chat in the Pub était né, dans la même bonne humeur et toujours avec cette convivialité "so British". Le voyage à Monheim prévu pour le week-end de l'Ascension s'est également transformé

en visite virtuelle de 4 jours. Nos amis anglais ont pu se joindre à nous et partager les nombreuses activités proposées : soirée d'accueil autour d'un apéritif préparé par chacun des convives, visite virtuelle de Bonn, concert Beethoven, découverte de Monheim et de ses curiosités...

Nous espérons pouvoir reprendre nos échanges à la rentrée mais attendons d'ores et déjà nos amis polonais de Sulejowek du lundi 20 au dimanche 26 septembre. Et nos amis allemands au mois d'octobre. Nous comptons sur votre présence pour les accueillir comme nous avons toujours su le faire.

D'ici là, n'hésitez pas à venir nous retrouver sur le stand de l'ARAI lors du Forum des associations le 4 septembre. En ces temps difficiles, il est essentiel de garder espoir et de partager des moments conviviaux. Les voyages, les rencontres et la découverte de nouveaux horizons vous intéressent ? Venez nous rejoindre !

ARAI : Christine Dixmier au 06 80 01 30 55 ou arai.blr@free.fr

FRANCE ALZHEIMER 92 REPREND SES ACTIVITÉS

L'association France Alzheimer 92 apporte écoute et soutien aux aidants des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. À Bourg-la-Reine, elle tient une permanence sur rendez-vous le 3^e mardi du mois et sera présente au Forum des associations le 4 septembre (voir article p. 22). Elle organise également des groupes de parole :

- vendredi 17 septembre à 14h dans le passage du Square à Antony (Espace Henri Lasson),
- vendredi 24 septembre à 10h au 68, rue Houdan à Sceaux (ancienne mairie),
- et samedi 25 septembre à 10h au 20, rue des Imbergères à Sceaux (salle des Garages).

Par ailleurs, l'association participera à la Quête Nationale Alzheimer du 18 au 26 septembre et proposera une nouvelle session de formation gratuite pour les aidants (5 séances) en octobre à Sceaux.

Permanence sur rendez-vous au 01 46 63 11 38

Inscription à la formation au 06 09 17 76 06 ou par mail à FA92.sud@orange.fr



DEVENEZ BÉNÉVOLE POUR L'ASPE

Rédaction de CV, lettres de motivation, recherche d'emploi... L'Association Solidarité Pour l'Emploi (ASPE) recherche des bénévoles, à raison d'au moins une demi-journée par semaine, pour aider les demandeurs d'emploi dans leurs démarches. Elle assure un accompagnement des bénévoles dans une ambiance de travail amicale.

Vous êtes intéressé(e) ? Écrivez à siebertmic@orange.fr ou téléphonez au 06 80 27 81 40.

Le site de l'ASPE : aspe.fr



L'AGENDA DU CAEL

Cette année, le CAEL fait sa rentrée dans le nouveau bâtiment situé au 11, rue des Rosiers (voir dossier p. 17 à 20). Venez rencontrer l'équipe du CAEL et découvrir toutes ses activités :

- le samedi 4 septembre au Forum des associations (voir article p. 22).
- le mardi 7 septembre de 17h à 20h au Forum du CAEL aux Colonnes (51, boulevard du Maréchal Joffre).
- et à partir du lundi 13 septembre pour démarrer vos activités !

LA RENTRÉE DU CAEL

ZOOM SUR LES NOUVEAUTÉS

> **Catalina Meléndez vous entraîne à la découverte de la salsa colombienne** teintée de styles L.A et cubain. À partager seul ou couple ! Le jeudi de 19h à 20h30 (débutants) et de 20h30 à 22h (intermédiaires-avancés).

> **Découvrez la danse contemporary jazz**, un mélange entre l'énergie jazz et la gestuelle contemporaine, animée par Laurianne Hellegouarch. Le samedi de 16h30 à 18h (ados à partir de 15 ans et adultes).

> **Venez tester une variété d'activités sportives** avec la gym multi-activités, proposée par Aminata N'Diaye, pour travailler le cardio, le renforcement musculaire, le lâcher prise... Le lundi de 20h à 21h.

> **Découvrez les bases du crochet** dans une ambiance conviviale et de partage de savoir-faire : chaînette, mailles serrées, travail en rond n'auront plus de secret pour vous ! Session de 5 séances le samedi de 10h à 12h, animée par Élodie Fournier.

> **L'atelier couture** ouvre une nouvelle session de 5 séances le lundi de 18h30 à 20h30 avec Sylvette Lantier, pour vous initier à la couture selon vos envies.

LES ASL

Vous souhaitez apprendre ou renforcer votre français ? Inscrivez-vous aux ateliers socio-linguistiques (ASL) proposés par le CAEL. De nouveaux créneaux sont ouverts les lundis et jeudis soirs de 18h30 à 20h30.

Inscriptions du 13 au 17 septembre :

le mardi : 14h-16h

le jeudi : 9h30-11h30 et 14h-16h

le vendredi : 9h30-11h30

Renseignements et inscriptions auprès du CAEL

Espace Joséphine Baker - 11 rue, des Rosiers

0146 63 76 96 / accueil@caelmjc.com

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES

LES ACTIVITÉS 2021-2022

Vous souhaitez bouger, créer, découvrir, jouer, créer des liens avec d'autres habitants ? Partager vos centres d'intérêt, des moments de convivialité et des activités de proximité ? Que vous ayez emménagé récemment ou que vous habitiez Bourg-la-Reine depuis plusieurs années, que vous soyez actif ou retraité, rejoignez l'association Accueil des Villes Françaises (AVF) de Bourg-la-Reine. Celle-ci propose de nombreux ateliers, ainsi que des visites culturelles et des cafés-rencontres.

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous inscrire directement au siège de l'association le mardi 14 septembre à 14h (pour les nouveaux adhérents) ou par courrier. L'AVF sera aussi présente au Forum des associations (voir article p. 22).

AVF - Espace Françoise Dolto - 116, avenue du Général Leclerc ou 3/5, allée Françoise Dolto (entrée 5, sonner au bureau 5).

06 98 66 91 19 - avfblr@yahoo.fr

Le site de l'AVF : <https://www.avf.asso.fr/bourg-la-reine>



Randonnée en Baie de Somme

L'ASC DIT MERCI À SES ÉLÈVES

L'Accompagnement Scolaire et Culturel (ASC) propose du soutien scolaire à de jeunes Réginaburgiens du CP à la Terminale. Après une année difficile marquée par les confinements et la fermeture des écoles, l'association a organisé, le 18 juin dernier, au Trois-Mâts, une cérémonie de remise de prix en l'honneur de 28 enfants de primaire, deux de terminale et une de première, sous la bannière « Nous sommes fiers de vous ». Chaque élève a ainsi reçu un livre adapté à son âge, son aptitude à la lecture et à son caractère, sur les conseils judicieux d'Anne-Sophie de la librairie l'Infinie Comédie. Un prix qui vient récompenser le courage dont ils ont fait preuve pour s'adapter à toutes les contraintes imposées, ainsi qu'aux

outils numériques qui leur ont permis de passer dans la classe supérieure. L'occasion également de les remercier pour leur générosité exprimée à deux reprises durant cette année : leurs dessins remerciant tous les soignants qui ont été en première ligne du Covid et leur participation à la distribution des paniers repas initiée par l'association AUFEM en faveur des étudiants en grande précarité.

Un beau moment de partage avec les bénévoles de l'ASC qui remercient également Cécile Andrieux, Conseillère municipale, Pouneh de l'AUFEM pour son aimable participation et Nadia, animatrice sociale.

ASC : 06 11 86 23 97 - mdperpere@gmail.com

L'OFFICE DE TOURISME FAIT SA RENTRÉE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez rencontrer l'Office de tourisme au Forum des associations (voir article p. 22). Vous pourrez assister notamment à une démonstration des danseurs du *Magic Country Dance* qui seront présents pour vous parler de leur passion.

Samedi 4 septembre

VISITES GUIDÉES DE BOURG-LA-REINE

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine (voir article p. 25), l'Office de tourisme vous proposera deux visites ciblées sur le patrimoine de Bourg-la-Reine. L'un des itinéraires portera sur l'histoire de la céramique à Bourg-la-Reine et la visite de la maison Dalpayrat. L'autre parcours sera dédié à l'histoire de notre commune et vous permettra de découvrir les célèbres villa Saint-Cyr et villa Hennebique aux styles opposés mais datant pourtant de la même époque.

Dimanche 19 septembre

Réservation auprès de l'Office de tourisme qui vous indiquera l'heure et le lieu de rendez-vous.

GRANDE BROCANTE

Après deux ans d'absence, la brocante de l'Office de tourisme fait son grand retour le 26 septembre ! L'occasion de passer un moment convivial en famille et d'acheter quelques livres, CDs, vêtements ou objets variés à des prix minimes ! Et si vous souhaitez vider votre cave ou grenier, il reste encore quelques emplacements en vente. Pour vous inscrire, rendez-vous à l'Office de tourisme avec une pièce d'identité (CNI, permis de conduire, passeport ou carte de séjour). Règlement en espèces ou par chèque (pas de carte bleue). Tarif : 25 € les 2 mètres linéaires.

Dimanche 26 septembre de 8h30 à 18h sur le boulevard Carnot et l'avenue de la République

EXCURSION À GUÉDELON

Lors de cette belle excursion dans l'Yonne, vous visiterez le château de Guédelon et la maison de Colette et vous passerez un moment convivial dans un bon petit restaurant. Il reste encore des places, alors inscrivez-vous vite !

Jeu­di 30 septembre



DANSE COUNTRY

Le Magic Country Dance reprend du service ! Cet atelier permet de pratiquer la danse en ligne qui comprend des styles très variés tels que la valse, le cha-cha, la polka...sur des musiques country typiquement américaines, ou des musiques variées et plus connues. Envie de vous lancer dans cette activité ludique et conviviale ? Rejoignez *Le Magic Country Dance* pour un cours d'essai gratuit, le jeudi 9 septembre à 18h15 à l'espace Dolto (116, avenue du Général Leclerc).

INITIATION AUX BEAUX-ARTS

Animé par Patricia Khavar, diplômée d'Arts Plastiques à l'ENSBA, cet atelier de dessin et de peinture à l'eau est accessible à tous, quelque soit votre niveau. Si vous souhaitez découvrir le monde des arts en vous confrontant à la pratique, cette activité est faite pour vous !

CINÉ-CONFÉRENCES ALTAÏR

C'est une belle saison 2021-2022 qui s'annonce pour les ciné-conférences ALTAÏR, avec des conférenciers passionnés qui vous feront découvrir les pays qu'ils ont filmés avec talent. Prochaine séance : la Camargue le 19 octobre.

Programme des activités et inscriptions à l'Office de tourisme
1, boulevard Carnot - 01 46 61 36 41 - officedetourisme.blr@orange.fr

Le site internet : www.bourglareine-tourisme.fr

La page facebook : facebook.com/Office-de-Tourisme-Bourg-la-Reine

DONNEZ DE VOTRE SOUFFLE !



Le 26 septembre prochain, l'association Vaincre la Mucoviscidose donnera le top départ de la Virade de l'espoir au Parc de Sceaux, à l'occasion de la Journée nationale de mobilisation contre la mucoviscidose. Chaussez donc vos baskets et participez, en fonction de votre niveau, à la Course du Souffle, à l'un des joggings ou l'une des marches proposés. Aires de jeux gonflable, pêche à la ligne, buvette... Tout au long de la journée, vous pourrez également profiter de nombreuses animations et vous restaurer sur place. Les frais d'inscription seront intégralement reversés à l'association Vaincre la Mucoviscidose. Ne manquez pas cet événement festif et solidaire devenu incontournable pour faire reculer la maladie et donner du souffle à celles et ceux qui en manquent !

Dimanche 26 septembre de 9h30 à 13h au parc de Sceaux, Plaine des Quatre Statues

Renseignements : 06 16 32 14 24

Inscriptions uniquement en ligne sur viradeparcdesceaux.org



RESPIREZ ET DANSEZ AVEC DAENSITÉ

Le 6 juin dernier, l'association Daensité a présenté son spectacle « Respire et danse » au théâtre de l'Agoreine. Plus de 80 élèves de l'école de danse se sont produits sur scène, en costumes, sur les chorégraphies réalisées par Hélène Lallemand, professeure de danse classique, et Baya Noun, professeure de danse contemporaine. Ce fût pour tous, pour les danseurs comme dans le public, un grand moment de danse et de respiration après cette année si particulière. Installée depuis plus de 30 ans à Bourg-la-Reine, l'association propose des cours pour tous les âges et niveaux : en éveil à partir de 4 ans, en initiation pour les 6 et 7 ans, puis de 8 ans à l'âge adulte pour la danse classique ou contemporaine.

Pour en savoir plus, retrouvez Daensité lors du forum des associations le samedi 4 septembre (voir article p. 22) ou contactez l'association.

Daensité - 5, rue de la Bièvre

07 67 06 46 34 - daensite@live.fr

Le site internet : daensite.assoconnect.com

SOUTIEN SCOLAIRE

L'association Ensemble Après la Classe (ECLA) propose aide aux devoirs et accompagnement scolaire pour les enfants de primaire et collégiens de Bourg-la-Reine. Les séances se tiennent les lundis, mardis et jeudis de 16h45 à 18h dans la salle du passage du marché de Bourg-la-Reine.

Vous souhaitez inscrire votre enfant ou vous proposer comme bénévole ? Contactez Odile Leprette, présidente de l'association au 06 82 01 60 73.

DES FAMILLES D'ACCUEIL POUR DES LYCÉENS ITALIENS

Le Centre Échanges Internationaux (CEI) recherche régulièrement des familles bénévoles pour accueillir de jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture françaises. Pendant toute la durée de leur séjour, les jeunes sont hébergés en famille et scolarisés dans le lycée le plus proche de leur lieu de résidence. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. L'association recherche actuellement des familles d'accueil pour de jeunes Italiens.

Si vous êtes intéressé(e), contactez Sylvia Garcia Renard, responsable locale de CEI : 06 14 09 70 51 - sylviaarenard@hotmail.com

LIONS CLUB : 10 ANS D'EXPÉRIENCE

En France, 25 000 bénévoles, au sein de 1 200 Lions clubs, s'engagent à mener des actions d'intérêt général, dans un esprit humaniste, et à collecter des fonds via des campagnes locales ou nationales dans le cadre de programmes de grande envergure. Chaque année, ce sont ainsi 5 000 manifestations qui sont organisées et 20 millions d'euros qui sont récoltés et versés intégralement aux projets.

Une phrase résume bien l'esprit des Lions Clubs : « *partout où il y a un besoin, il y a un Lions* ». D'où la devise de l'association : servir. Vous souhaitez vous engager vous aussi et donner un intérêt supplémentaire à votre vie ? Le Lions Club de Bourg-la-Reine Val de Bièvre organise une réunion d'information, le 10 septembre prochain, pour communiquer sur ses 10 ans d'expérience. L'association serait heureuse de vous accueillir pour répondre à toutes vos questions et partager un verre dans la convivialité qui la caractérise.

Réunion d'information vendredi 10 septembre de 19h à 21h

Dans la salle municipale du passage du marché

Renseignements : blr.lionsclub@gmail.com

Le site du Lions Club : <http://lions-club-blr.fr>





AVEC L'ASBR

DU SPORT, RIEN QUE DU SPORT

PLUS DE 30 DISCIPLINES

Forte d'une expérience de plus de 45 ans dans le sport, l'Association Sportive de Bourg-la-Reine (ASBR) propose une trentaine de sports à ses adhérents. Avec plus de 300 heures de cours par semaine, son objectif est de permettre à toutes et tous d'accéder à la vie associative et de pratiquer des activités physiques et sportives pour développer sa santé, son éducation et son bien-être. Que vous soyez adulte ou enfant, seul(e) ou en famille, vous avez la possibilité de pratiquer le sport qui répond le mieux à vos attentes, sur les différentes infrastructures sportives de Bourg-la-Reine, ainsi qu'à la piscine des Blagis.

La plupart des sections de l'ASBR seront présentes au Forum des associations le 4 septembre prochain (voir article p. 22).

Le site de l'ASBR : www.asbr92.fr

Inscriptions aux activités le lundi 13 septembre

ZOOM SUR LA GYM ACROBATIQUE

Acrobatie, souplesse et équilibre : tels sont les maîtres mots de la gymnastique acrobatique. Ce sport consiste à enchaîner des mouvements sur des agrès (poutre, barres asymétriques...) avec précision et légèreté. Il permet aux garçons et aux filles d'apprendre à maîtriser un enchaînement de plusieurs mouvements acrobatiques dans un cadre sécurisé. Dans une ambiance conviviale, Ahmad et Karine aident les enfants dès l'âge de 6 ans à développer leur coordination et à travailler leur agilité. Plus grands, ils développeront et perfectionneront leur souplesse, leur force et leur dextérité. Une discipline très complète qui permet à chacun de trouver du plaisir dans le mouvement ! Les cours se déroulent au gymnase Carnot, le mardi soir pour les collégiens et les lycéens, et le mercredi pour les écoliers.

Le site de l'ASBR gym acrobatique :

<https://www.asbr92.fr/gym-acrobatique>

RENDEZ-VOUS AU STADE !



Sprints, sauts, lancers, demi-fond ou courses sur route... Autant de disciplines que l'US Métro Transports vous invite à découvrir ou à perfectionner. Des entraîneurs diplômés et qualifiés vous permettent de progresser quel que soit votre âge ou votre niveau. Les entraînements se déroulent au parc des sports de la Croix de Berny à Antony et au parc de Sceaux. Les mercredis après-midi sont réservés aux enfants de 6 à 14 ans.

Renseignements : 06 20 43 07 44

www.usmtathle.com

HANDICAP PSYCHIQUE

L'UNAFAM

AU SERVICE DES FAMILLES

Reconnue d'utilité publique, l'Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) a pour mission d'accueillir, d'informer et de soutenir les familles concernées par le handicap psychique d'un proche à travers des groupes de parole ou encore des formations. Rassemblant plus de 15 000 familles en France et plus de 600 dans les Hauts-de-Seine, elle agit également pour changer le regard de l'opinion publique sur les maladies psychiques et promouvoir la création de structures d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement.

Renseignements : 09 62 37 87 29 - 92@unafam.org

Le site de l'UNAFAM 92 : www.unafam.org/92-hauts-de-seine.html

LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION A 120 ANS !

Au terme d'une bataille parlementaire de 30 ans, le 1^{er} juillet 1901, la loi relative à la liberté d'association est adoptée.

120 ans plus tard, 20 millions de bénévoles sont engagés dans une ou plusieurs associations. Elles sont créatrices de lien social, de fraternité, de citoyenneté et participent au bien vivre ensemble et au progrès social.

À Bourg-La-Reine, 120 associations rythment nos vies et animent notre quotidien dans tous les domaines du monde du XXI^e siècle. Merci à tous les bénévoles et à tous ceux qui s'engagent pour permettre aux Réginaburgiens de bénéficier d'une vie associative riche et de qualité !

GÉNÉRALE DES SERVICES
— VOTRE BIEN-ÊTRE À DOMICILE

S'accorder du temps pour vivre

50% DE CRÉDIT D'IMPÔT

- MÉNAGE REPASSAGE
- GARDE D'ENFANTS
- JARDINAGE
- BRICOLAGE

VOTRE AGENCE
28 rue du Fontenay | **01.45.46.98.06**
BOURG-LA-REINE | sud92@gdservices.fr

www.generaledesservices.fr

GALÉ IMMOBILIER

78, bd du Maréchal Joffre - 92340 BOURG-LA-REINE
contact@galeimmobilier.com - 01 46 61 27 97





ESTIMATION GRATUITE DE VOTRE BIEN SOUS 48H

www.galeimmobilier.com

POINT FORT FICHET **RGE** **QUALIBAT**

A2P **QUALIBAT**

www.blrprotection.fr

BLR PROTECTION
141 avenue Général Leclerc
92340 Bourg la Reine
☎ : 01 47 02 20 20
☎ : 01 47 02 32 91
contact@blr-protection.fr

**PORTE BLINDÉE
FENÊTRES ANTI-EFFRACTION
VOLETS ROULANTS
ALARME
PORTE DE GARAGE**



CONSEIL - DÉPANNAGES SERRURES TOUTES MARQUES

Soins minceur
Soins visage
Massages bien-être
Épilations

Objectif Minceur pour la rentrée

Séance découverte **OFFERTE!**
45'

CENTRE DE BIEN-ÊTRE

Centre de Bien-être et de Beauté
124 av. du Gal Leclerc
92340 Bourg-la-Reine
Tél : **01 55 52 09 54**
contact@spadessens.fr
www.spadessens.fr

THALGO Hightech BB SpA

fca **RGE** **QUALIBAT** **NF**

écoréha La réhabilitation éco-citoyenne

ISOLATION & RAVALEMENT DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • FENÊTRES

MA PRIME RENOV'
Aide à la rénovation énergétique

SCEAUX 01 41 87 08 25

Maison aurel

enterrements - crémations

- Organisation des obsèques
- Contrat prévoyance obsèques
- Tous travaux de marbrerie
- Vente de fleurs & entretien de sépultures

Partenaire officiel de la ville de Bourg-la-Reine

Pompes Funèbres Maurel
10, rue de la Bièvre
92340 Bourg-la-Reine (face au cimetière)

Tél : 01 46 64 31 25
Permanences téléphoniques
7J/7 - 24h/24

N° Habilitation : 1492A35

VENDRE • ACHETER • LOUER • GÉRER

Faites confiance à notre agence

Efficacité, clarté, convivialité

laforêt 81 avenue du Maréchal Joffre
92340 Bourg-la-Reine
01 41 13 98 00
laforet.com

Passez par l'agence **N°1**

SERVICES EXCLUSIFS LAFORÊT

- GARANTIE APRES-VENTE 2 ANS**
- SIGNATURE ÉLECTRONIQUE**
- PHOTO PRO**
- GARANTIE REVENTE**



BOURG-LA-REINE, L'AVENIR AVEC VOUS DE L'UNITÉ ET DE L'ACTION

Cet été, le Président de la République a instauré le passe sanitaire. Nous étions alors un des premiers pays du monde à mettre en place des restrictions pour les personnes non vaccinées. De nombreuses manifestations ont eu lieu, partout en France, pour dénoncer un « apartheid », ou encore l'instauration d'une « ségrégation ». Si nous condamnons fermement ces propos, nous soutenons fermement l'accélération donnée par le gouvernement pour la vaccination et le passe sanitaire.

Il est toujours bon de rappeler que la crise sanitaire actuelle est la plus grave que nous traversons depuis plus d'un siècle, que, n'en déplaisent aux complottistes, le virus est bien réel et il a fait plus de 110 000 victimes fatales rien qu'en France au moment où nous écrivons ces lignes. Notre liberté est conditionnée par l'engagement de chacun. Faire société, c'est également agir quand cela est nécessaire pour le bien commun. Aujourd'hui, la crise sanitaire rend nécessaire ce geste citoyen, celui de la vaccination. A l'heure où tous s'autoproclament experts sur les réseaux sociaux, ayons le recul d'écouter les scientifiques qui travaillent sans cesse pour notre bien.

Comme dans toute gestion de crise, il y a des erreurs. Il y a des incertitudes. Il y a des manques.

Néanmoins, c'est la première fois dans l'histoire que l'humanité relève un tel défi sanitaire et propose un vaccin si rapidement. Moins d'un an pour aboutir à plusieurs vaccins dont l'efficacité atteint 95 % contre les formes graves du virus (75 % environ contre la contamination) ! C'est une prouesse scientifique, technologique et humaine.

Au niveau local cet été, le Préfet des Hauts-de-Seine a souligné l'exemplarité de l'action de la Ville de Bourg-la-Reine devant l'ensemble des maires des Hauts-de-Seine, tant sur la prévention et le traitement des clusters apparus sur la Ville qu'en terme d'engagement pour l'information des citoyens et d'aide pour la vaccination. Les séances de dépistage, les masques distribués quand ils n'étaient pas disponibles largement, le développement de la vaccination avec nos villes voisines et amies, vaccination éphémère sur nos événements... Tant d'actions qui ont pu vous permettre de vous protéger, vous et vos proches.

Vous avez également été largement mobilisés sur ce terrain avec le réseau d'entraide et d'écoute solidaire constitué lors du premier confinement et toujours en activité aujourd'hui. Nous vous en sommes profondément reconnaissants et demeurons émus de cet élan solidaire réginaurbien.

Il est maintenant de notre responsabilité à tous de prendre les mesures pour stopper l'épidémie avec les outils en notre possession. Il est de notre responsabilité de nous protéger, nous et nos proches. Il est de notre responsabilité de permettre au pays de redémarrer complètement.

La pandémie n'est malheureusement pas encore terminée, nous l'avons vu cet été avec le variant Delta. Cependant, nous avons les moyens d'agir avec pragmatisme.

De nouvelles actions seront conduites, en particulier en direction de nos enfants, lors de cette rentrée.

Alors agissons, ensemble.

La majorité

LA VILLE EN PARTAGE NON À UNE VILLE À DEUX VITESSES !

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos enfants une bonne rentrée ! En ce début d'année scolaire, qui se déroule à nouveau dans un contexte incertain et difficile pour beaucoup, nous formulons le souhait que l'intégration des habitants de tous les quartiers à la vie communale devienne enfin une priorité pour la mairie. Les incidents très graves survenus en mai dernier aux Blagis (quartier situé à la fois sur Bourg-la-Reine, Bagneux, Fontenay-aux-Roses et Sceaux) ont incité les quatre maires à travailler à un plan d'action commun : enfin !

Mais la politique sécuritaire et défensive de la majorité (armement de la police municipale, toujours + de caméras) ne suffira pas à construire un vivre-ensemble garant d'un environnement apaisé. Nous réclamons depuis longtemps pour ce quartier : la présence renforcée des services publics (maintien du bureau de poste), un accompagnement éducatif et social, l'accès au logement, à l'emploi et la culture ; une police de proximité mais aussi des animateurs et éducateurs, des moyens accrus pour les associations qui y œuvrent ; et côté Bourg-la-Reine : un véritable projet pour la maison de quartier du Trois mâts. Au lieu de tout concentrer en centre-ville (nouveau bâtiment du CAEL, Maison France service, pôle information jeunesse, aménagements urbains, nettoyage et fleurissement des rues) il est temps de partager la ville sans injustices entre les quartiers et leurs habitants, et de prendre en compte les besoins de tous - et notamment des habitants du quartier des Bas coquarts (qui ne pourront être satisfaits par la seule réhabilitation du complexe sportif). Nous connaissons depuis des années les risques de la relégation !

Et dans le contexte de crise sanitaire et sociale, une attention particulière doit être portée aux familles en difficulté. Comment justifier par ex. que les bourses communales n'aient même pas été revalorisées en cette rentrée scolaire ?

Limités dans notre expression dans ce magazine comme en Conseil municipal, nous vous invitons à consulter notre page fb et notamment à prendre connaissance des échanges que nous avons eus avec les jeunes de ce quartier, révélateurs de leurs attentes et de la non-prise en compte de leurs besoins.

C. Bonazzi, M. Broutin, M. Cœur-Joly, A. Del, P.A. Hauseux, F. Maurice. Contact : elus@blr-lavilleenpartage.org. Page fb @laVilleenpartage

SE RASSEMBLER POUR BOURG-LA-REINE UNE RENTRÉE RASSEMBLEUSE

Cette tribune est écrite fin juillet pour une publication début septembre. Elle sera toutefois d'actualité car nous savons tous quels sont les désaccords - voire les refus - que nous avons avec les projets de la majorité. Pour commencer, le projet « Faiencerie » est présenté comme un éco-quartier. Mais comme le démontrent les documents disponibles sur notre site, c'est en réalité un projet de densification supplémentaire dans notre ville.

Nous avons ensuite l'application du PLU sur le terrain du ex-Futur CAEL. Pour mémoire, la majorité a imposé entre le POS du début des années 2000 et le dernier PLU, des hauteurs de constructions en zone pavillonnaire entre 11 mètres et 13 mètres. Tout ceci bien entendu sans consultation...

Limite du nombre de caractères de mon droit d'expression

La suite : <http://www.BLR2026.fr/> ou utilisez le flash code



Jean-Pierre LETTRON

aertoit® L'HAY LES ROSES
01 46 63 99 59

COUVERTURE

Entretien •
Etanchéité •
Isolation •
Charpente •

www.aertoit.fr





VENTE-ACHAT
LOCATION-GESTION
PROMOTION
EXPERTISE IMMOBILIÈRE

 **IMMO** 3 rue Ravon
CONDORCET Bourg-la-Reine
01.41.13.75.50

ESTIMATION GRATUITE DE VOTRE BIEN SOUS 48H

Eric Reiff ARTISAN PEINTRE
depuis 1995

• Peinture intérieure / extérieure
• Dégâts des eaux

TRAVAIL SOIGNÉ D'ARTISAN

27, av. Galois - 92340 BOURG-LA-REINE
eric.reiff-artisan.peintre@bbox.fr
06 09 44 56 60 - 01 46 64 43 73



Charte Qualité depuis 2004

CITEOS
Au cœur des villes

Éclairage de la ville
Mobilité urbaine
Sécurisation de l'espace public

Citeos à Bagneux
18 av. du Général de Gaulle - 92220 Bagneux
bagneux@citeos.com - Tél : 01 58 07 92 00



FENÊTRES VOILETS PORTES PORTAILS

PRO-TECH FERMETURE

- Installateur expert
- Direct usine

Profitez du dispositif **MaPrimeRénov'**
(aide à la rénovation énergétique)

FABRICATION FRANÇAISE

Devis gratuit en 48h : 01 69 53 19 70
4 agences pour vous servir en Île-de-France

122 av. Henri Barbusse - 94240 L'Hay-les-Roses
91 : Villebon | 78 : St Rémy-Lès-Chevreuse | Paris 15^e



Expert rénovateur K-LINE



20 ANS GARANTIE PRODUIT K-LINE



ASO ASSOCIATION SOCOTEC QUALITE
Membre n°653

Entreprise **MERIBAT**
Rénovation tout corps d'état

ÉLECTRICITÉ PEINTURE
PLOMBERIE ISOLATION

Devis gratuit + Projets 3D
Techniciens qualifiés
Assurance décennale

AGENCE BOURG-LA-REINE
31, rue Jean Mermoz

 **01 45 47 10 36**

www.meribat-renovation.fr



Renseignements : Commissariat d'Antony
50, avenue Galliéni à Antony
01 55 59 06 00

En cas de danger immédiat ou de cambriolage, composez le 17 (police secours) ou le 112 (appel d'urgence européen).

LE MOUSTIQUE TIGRE SOUS SURVEILLANCE

Depuis le 1^{er} mai et jusqu'au 30 novembre 2021, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France mène une opération de surveillance et de lutte contre le moustique tigre qui peut être vecteur de maladies, comme la dengue, le chikungunya et le Zika.

Dans ce cadre, l'ARS fait appel au groupement FREDON/ELIZ, opérateur habilité, pour intervenir sur le terrain dans les communes des Hauts-de-Seine, où le moustique tigre est très présent. C'est le cas de Bourg-la-Reine qui a été déclarée colonisée en 2019. Pour détecter la présence de cet insecte particulièrement agressif, un piège pondoir a été installé au cimetière : ce petit sceau noir permet de piéger les œufs des moustiques qui viennent y pondre, et de ralentir ainsi la progression de l'implantation du moustique-tigre sur la commune.

Vous pouvez, vous aussi, participer à la surveillance du moustique tigre en signalant sa présence via la plateforme <https://signalement-moustique.anses.fr>.

PLAINTES ET MAIN COURANTE VOS DÉMARCHES EN LIGNE

Vous souhaitez déposer une plainte ou une main courante ? Pour réduire votre temps d'attente dans les commissariats, la Police nationale vous propose deux services en ligne.

UN NOUVEAU SERVICE : « POLICERENDEZVOUS »

La plateforme « Policerendez-vous » vous permet de prendre rendez-vous en ligne de 8h à 22h30. Pour cela, c'est très simple : créez votre compte, sélectionnez le commissariat et le créneau de votre choix et renseignez les informations demandées. Une fois votre demande enregistrée, vous recevrez un mail de confirmation avec votre convocation que vous devrez présenter à votre arrivée au commissariat.

<https://www.smartagenda.fr/pro/prefecture-de-police-commissariats>

FAIRE UNE PRÉ-PLAINTE EN LIGNE

Vol, dégradation, escroquerie, injure... Vous avez été victime d'atteinte sur vos biens ou d'un fait discriminatoire sans en connaître l'auteur ? Vous avez la possibilité de déposer une pré-plainte en ligne sur le site www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr. Vous serez ensuite recontacté(e) par l'unité de gendarmerie ou le commissariat de police de votre choix pour convenir d'un rendez-vous au cours duquel vous finaliserez et signerez votre déclaration.

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr



PERMANENCES

Maison France services

Les agents de la Maison France services (voir article p. 9) vous accompagnent dans vos démarches administratives numériques du quotidien.

Plusieurs intervenants tiennent également des permanences sur rendez-vous :

- Conciliateur de justice
- Écrivain public
- Avocat

Rendez-vous à prendre pour ces services particuliers

au 01 79 71 40 70 ou par mail à france-services@bourg-la-reine.fr



· Coach en insertion professionnelle
 Rendez-vous à prendre au 06 19 97 58 83
 ou par mail à developpement-social@bourg-la-reine.fr

Assistantes sociales

Service des solidarités territoriales

11-13, avenue Gabriel Péri à Bagneux

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption
 01 55 58 14 40

NAISSANCES
Avril

Félicie FOLIO VIGNES

Mai

 Ina MOJAL
 Augustin MORNEX
 Contance GOUPIL
 Manon GOUPIL
 Ysé DELPRAT
 Joyce MARTIN
 Séléna TALVARD
 Holly LUPTAK
 Marwah SHEIKH
 Enora LENOËL
 Éléonore CAVALLÈS

 LABANSAT-BASCOU
 Vo Duc Anh TA
 Majd ZAGHDOUDI
 Léo GESTIN
 Auguste DELORME DESGRAIS

MARIAGES
Mai

 Xavier POUZIN et Eléonore SIMONIN
 Charlotte MONTEIL et Alexandre ZAPHA
 Jeounghee KIM et Chan Me SONG

Juin

 Arnaud DEVELEY et Laure MANGIN
 Losseni COULIBALY et Suzie BOURT
 Fabrice VIEIRA et Wen TANG
 Amaury PATISSIER et Mathilde MAKHSIYAN
 Cyril BERGERE et Diana CASTANO
 BOCANEGRA
 Antoine ARTIS et Roxane GRANERO


MENUS

 ■ **Produit issu de l'agriculture biologique**
 PS : produit de saison - FM : fait maison

Jeudi 2 Melon (PS) Hachis parmentier Salade verte Beignet au chocolat	Lundi 6 Curry de poisson Blé pilaf Yaourt et sucre Fruit (PS)	Lundi 13 Filet de colin meunière Haricots beurre / pommes persillées Pont l'Evêque Fruit (PS)	Lundi 20 Tortellinis ricotta épinards sauce tomate basilic Brie Liégeois chocolat	Lundi 27 Rôti de dinde sauce provençale Petits pois (PS) Petit suisse Pomme cuite sauce chocolat
Vendredi 3 Gratiné de poisson au fromage Riz créole / brocolis Petit suisse et sucre Fruit (PS)	Mardi 7 Colombo de lentilles et riz (FM) Camembert Mousse chocolat au lait	Mardi 14 Gratin de pâtes, légumes, haricots rouges et fromage (FM) Saint Paulin Crème dessert vanille	Mardi 21 Escalope de volaille à la crème Carottes vichy / semoule Fromage frais aux fruits Fruit (PS)	Mardi 28 Sauté de veau aux olives Pommes persillées Cœur de Neufchâtel Compote de pomme
Jeudi 9 Sauté de volaille paëlla Riz paëlla Fromage blanc aromatisé aux fruits Sandia (PS)	Mercredi 8 Rôti de bœuf à l'échalote Pommes de terre rôties au paprika / céleri braisé à la provençale (PS) Bûchette de chèvre Pastèque (PS)	Mercredi 15 Steak haché au jus Lentilles Yaourt et sucre Fruit (PS)	Mercredi 22 Dos de colin thym citron Riz créole / courgettes sautées (PS) Camembert Tarte citron	Mercredi 29 Tomates vinaigrette (PS) Colombo de volaille (FM) Coquillettes Fromage blanc aromatisé aux fruits Pastèque (PS)
Vendredi 10 Carottes râpées vinaigrette (PS) Poisson pané Poêlée méditerranéenne (PS) Fruit (PS)	Jeudi 16 Tomates basilic vinaigrette (PS) Sauté de bœuf bourguignon Bâtonnière de légumes carottes jaunes (PS) Chou à la vanille	Vendredi 17 Brandade de poisson (FM) Salade verte Fromage frais aux fruits Fruit (PS)	Jeudi 23 Melon (PS) Steak haché et dosette de ketchup Frites Fruit	Jeudi 30 Betteraves vinaigrette (PS) Chili végétarien aux haricots rouges (FM) Riz créole Fruit (PS)
			Vendredi 24 Carottes râpées et raisins secs vinaigrette (PS) Beignets de calamars sauce tartare Haricots verts (PS) Yaourt aromatisé	Vendredi 1^{er} octobre Taboulé Gratin de légumes au thon (FM) Haricots plats (PS) Riz au lait

PETITES ANNONCES
LA VILLE RECRUTE
Action sociale et familiale

- > Un éducateur de jeunes enfants - H/F
- H/F
- > Un auxiliaire de puériculture diplômé(e) - H/F
- > Un aide auxiliaire de puériculture diplômé(e) - H/F
- > Un animateur à la Maison de quartier du Trois-Mâts - H/F
- > Un agent de service restauration - H/F
- > Un directeur adjoint de crèche - H/F
- > Un assistant administratif - H/F
- > Un conseiller numérique - H/F

Direction des Ressources Humaines

- > Un gestionnaire des ressources humaines - H/F

Direction Générale

- > Un chargé de mission subventions et développement de partenariats financiers - H/F
- > Un responsable des affaires juridiques - H/F

Éducation

- > Un animateur d'accueil de loisirs périscolaire - H/F
- > Un directeur adjoint d'un accueil de loisirs - H/F

Services Techniques

- > Un plombier
- > Un agent de la voirie

Offre de stage

- > Stagiaires administratifs
- > Service civique développement durable

La Ville recherche régulièrement des stagiaires pour du classement administratif ou un soutien logistique. Renseignez-vous !

Adressez

lettre de motivation et CV à :
Monsieur le Maire
 6, boulevard Carnot
 92340 Bourg-la-Reine
 ou à : grh@bourg-la-reine.fr

EMPLOI

Habitant sur Bourg-la-Reine, je refais vos chambres à neuf (peintures, papier peint) ainsi que le gros œuvre. J'étudie toutes propositions.
 Tél. 07 61 23 06 82

Recherche une femme de ménage 2 heures / semaine (2h30) rémunération en CESU
 Tél. 06 83 88 94 33

Auxiliaire de vie cherche à garder personnes âgées
 Tél. 06 63 78 79 83


PHARMACIES DE GARDE
Dimanche 5 septembre

Pharmacie de la Faiënerie
 15, avenue du Général Leclerc
 01 46 65 08 59

Dimanche 12 septembre

Pharmacie des Blagis
 51, rue de Bagneux à Sceaux
 01 46 61 10 59

Vendredi 19 septembre

Pharmacie Dahan
 144, av du Général Leclerc à Sceaux
 01 43 50 03 00

Dimanche 26 septembre

Pharmacie Damasse
 96, avenue du Général Leclerc
 01 46 61 96 96

Dimanche 3 octobre

Pharmacie des Quatre Chemins
 5, avenue des Quatre Chemins à Sceaux
 01 46 61 16 12

Femme cherche à effectuer des heures de ménage, repassage ou garde d'enfants
Tél. 06 52 29 88 09

Femme sérieuse cherche à s'occuper de personnes âgées
Tél. 07 49 24 84 24

Femme expérimentée avec de bonnes références cherche à effectuer des heures de ménage et repassage
Tél. 06 14 24 34 03

Réginaurien diplômé d'un Doctorat en génie électrique et d'un diplôme d'Ingénieur généraliste, avec 3 années d'expériences dans l'enseignement, propose du soutien scolaire à domicile en Mathématiques et en Physique en s'appuyant sur des exemples concrets.
Tél. 06 01 14 44 67

Cours de piano ou de flûte à bec pour enfants à partir de 5 ans ou pour adultes débutants. Solfège facilité.
Tél. 06 60 72 77 44

Homme expérimenté fait les travaux de peinture, toile de verre, papiers peints, petite maçonnerie et bricolage.
Tél. 06 19 40 78 77

Jardinier (CESU) avec 10 ans d'expérience cherche tout travaux de jardinage.
Tél. 01 45 45 47 38 51 ou 06 60 44 25 46

Donne cours à domicile informatique. Tout âge, débutant à niveau confirmé. PC + scanner + imprimante + Internet.
Tél. 06 47 64 37 58

LOCATION / VENTE / ACHAT

Je donne une porte en chêne de garage toute neuve, juste des vitres à ajouter. Dimensions : hauteur 2 m, largeur 11 m, épaisseur 3 cm.
Tél. 06 80 34 62 78

Vends lit évolutif enfant avec tiroir et matelas en mousse. Marque IKEA.
Dimension lit : L. 145, l. 85, Ht. 30 – L. 172, l. 85, Ht. 30 – L. 199, l. 85, Ht. 30.
Dimension tiroir : L. 98, l. 77, Ht. 18. Bon état. 50 €.
Tél. 06 72 22 19 41

Sur www.bourg-la-reine.fr rubrique *Vie municipale & citoyenne*, retrouvez :
- La Ville recrute (emplois, stages)
- Les petites annonces (dépôt et consultation)

PERMANENCES DES ÉLUS



Le Maire, Patrick Donath

vous reçoit tous les jours de la semaine, sur RDV.
01 79 71 40 20
cbamaire@bourg-la-reine.fr

Permanences sans rendez-vous :

> Jeudi 2 septembre à 8h30 en Mairie
> Jeudi 7 octobre à 16h30 au Trois-Mâts

Isabelle Spiers

Maire-adjoint déléguée à l'Aménagement urbain et au cadre de vie reçoit sur RDV. 01 79 71 43 30
isabelle.spiers@bourg-la-reine.fr

Henry-Pierre Melone

Maire-adjoint délégué aux Sports reçoit sur RDV. 01 79 71 42 40
henry-pierre.melone@bourg-la-reine.fr

Maryse Langlais

Maire-adjoint déléguée à l'Éducation reçoit sur RDV. 01 79 71 41 10
maryse.langlais@bourg-la-reine.fr

Philippe Ancelin

Maire-adjoint délégué à la Culture et au patrimoine reçoit sur RDV.
01 79 71 40 90
philippe.ancelin@bourg-la-reine.fr

Anne Sauvey

Maire-adjoint déléguée à la Ville durable reçoit sur RDV.
01 79 71 43 20
anne.sauvey@bourg-la-reine.fr

Joseph El Gharib

Maire adjoint délégué aux Finances reçoit sur RDV.
01 79 71 41 80
joseph.elgharib@bourg-la-reine.fr

Lise Le Jean

Maire-adjoint déléguée à l'Action sociale, à la solidarité et à la santé reçoit sur RDV. 01 79 71 41 20
lise.lejean@bourg-la-reine.fr

Cédric Nicolas

Maire-adjoint délégué aux Mobilités, à l'innovation du service au public et au numérique reçoit sur RDV.
01 79 71 41 70
cedric.nicolas@bourg-la-reine.fr

Sylvie Courtois

Maire-adjoint déléguée à la Petite enfance, à la citoyenneté et à l'état-civil reçoit sur RDV. 01 79 71 42 00
sylvie.courtois@bourg-la-reine.fr

Serge Kerveillant

Maire-adjoint délégué aux Commerces et au développement économique reçoit sur RDV. 01 79 71 43 24
serge.kerveillant@bourg-la-reine.fr

Virginie Barbaut

Conseillère municipale déléguée à la politique du logement social reçoit sur RDV.
01 79 71 41 25
virginie.barbaut@bourg-la-reine.fr

Christophe Gélardin

Conseiller municipal délégué à la Sécurité reçoit sur RDV.
christophe.gelardin@bourg-la-reine.fr

Jacqueline Fernand-Détrie

Conseillère municipale déléguée à la Vie associative
jacqueline.fernand-detrie@bourg-la-reine.fr

Permanences de la députée

Frédérique Dumas, députée de la treizième circonscription des Hauts-de-Seine, reçoit sur rendez-vous le 3^e lundi de chaque mois, à la mairie, de 18h à 20h, hors vacances scolaires.

frederique.dumas@assemblee-nationale.fr
06 45 26 38 73

Permanences du conseiller départemental

Pierre Ouzoulias, sénateur et conseiller départemental des Hauts-de-Seine, reçoit en mairie, tous les 1^{ers} vendredis de chaque mois et sur rendez-vous, de 16h à 17h30. p.ouzoulias@senat.fr
06 72 52 41 00

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 29 septembre 2021, à 19h30 aux Colonnes

Liste La Ville en partage

Reçoit sur RDV les 1^{er}, 3^e et 4^e samedis du mois à la mairie annexe, 1, bd Carnot.
eluslvp@framalistes.org

Liste Se rassembler pour Bourg-la-Reine

Reçoit le 2^e samedi du mois de 9h à 12h à la mairie annexe, 1, bd Carnot.

NUMÉROS UTILES

Mairie de Bourg-la-Reine

Accueil général au 6, boulevard Carnot
01 79 71 40 00 (24 h/24)
mairie@bourg-la-reine.fr
> Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
> Mardi : de 8h30 à 12h
> Samedi : de 9h à 12h
(Service Citoyenneté et population)

Urgences

SOS 92 : 01 46 03 77 44

SAMU : 15

SAMU social : 115

Depuis un portable : 112

Sourds et malentendants :

SMS au 114

Centre anti-poison :

01 40 05 48 48

Hôpital Béchère

157, rue de la Porte-de-Trivaux à Clamart
01 45 37 44 44

Ambulances

Leroy : 59, av. Larroumès à L'Hay-les-Roses
01 46 63 24 31

Pompiers : 18

Caserne de Bourg-la-Reine
Ligne de feu : 01 47 02 09 38
Ligne hors-feu : 01 45 36 46 18

Police nationale : 17 Commissariat d'Antony

50, avenue Gallieni
01 55 59 06 00

Police municipale

7, place Condorcet
01 79 71 40 40
police.municipale@bourg-la-reine.fr

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2021

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

JEAN GRENIER,

L'ART ET LA MANIÈRE

Exposition, Conférence, Lecture publique

Événements et programme complet :
www.bourg-la-reine.fr

Renseignements :
Service Archives et Patrimoine
01 79 71 41 61
archives-patrimoine@bourg-la-reine.fr

